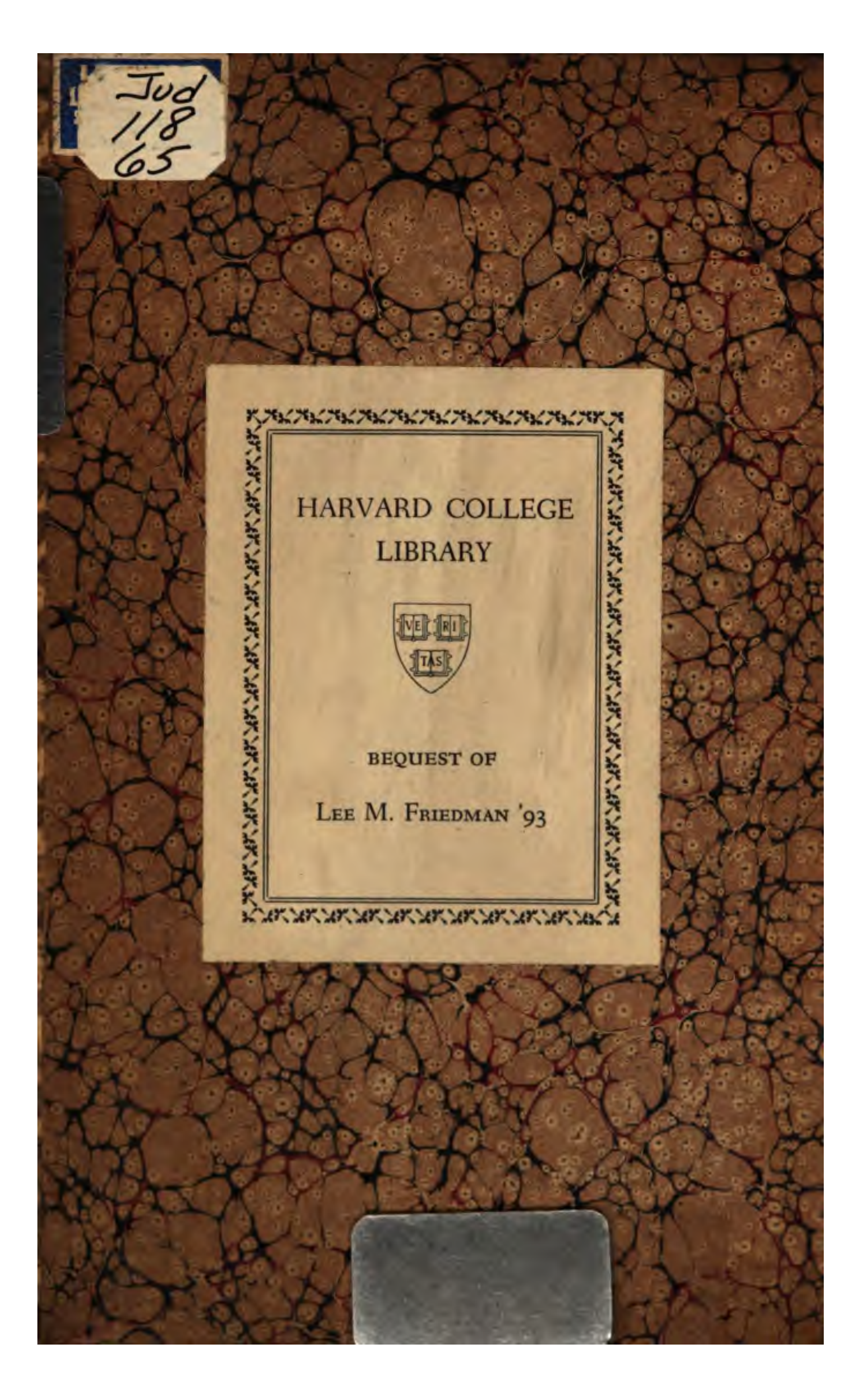

Jud
118
65


Jud 118 65
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI TAS
BEQUEST OF
LEE M. FRIEDMAN '93



LES
JUIFS DE L'OCCIDENT
ET
LE JUDAÏSME MODERNE

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR

M.-J. WERTHEIMER
GRAND-RABBIN
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

GENÈVE
IMPRIMERIE PFEFFER & PUKY, RUE DU MONT-BLANC, 3

1865

PRÉFACE

Le petit livre que nous offrons au lecteur se compose de deux articles qui ont paru dans le courant de l'année dernière, le premier, dans la *Revue de Westminster*, le second, dans la *Revue d'Edimbourg*. Ceux qui ont l'habitude de lire les recueils périodiques de la presse anglaise, ne s'étonneront pas que nous ayons jugé dignes d'être traduites et réimprimées de simples productions de journaux. Les travaux de cette sorte ont, en Angleterre, une importance et une valeur dont on se convaincra facilement à la lecture de ceux que nous publions aujourd'hui. Composés, à propos d'un livre ou d'une publication sur un sujet spécial, et destinés à en rendre compte, ils deviennent ordinairement, sous la plume d'écrivains distingués, de véritables traités sur la matière qu'ils devaient seulement indiquer. L'ouvrage qu'on prétend analyser ou critiquer, ne sert, le plus souvent, que de prétexte

ou de point de départ à l'auteur, pour développer ses propres idées et son système particulier. La couleur politique ou religieuse du recueil où elles paraissent, ajoute encore à l'importance de ces œuvres, qui expriment alors, selon le journal qui les reçoit, l'opinion d'un grand parti sur une grave question de théologie, de morale ou de science sociale.

Des deux *Revues* auxquelles nous empruntons le travail qu'on va lire, la première, celle de Westminster, représente en politique les doctrines du parti libéral avancé, et en théologie, celles du rationalisme le plus hardi. La Revue d'Edimbourg, libérale, modérée dans ses opinions politiques, est profondément religieuse dans ses opinions théologiques. L'une est chrétienne, l'autre paraît ne tenir aucun compte des religions positives. Aussi, quoiqu'ils se proposent d'analyser les mêmes ouvrages, les auteurs des deux articles que nous publions considèrent la question qu'ils traitent à des points de vue très-différents.

La situation des Juifs en Occident apparaît à l'écrivain de la Revue de Westminster comme un fait important, surtout au point de vue social et politique. Ce qu'il fait ressortir de préférence, c'est le spectacle, à la fois si triste et si étonnant, de l'Europe chrétienne s'acharnant sur une nation d'exilés, qui avait été pour elle l'intermédiaire des principes aux noms desquels elle la persécutait,

et du peuple juif, résistant à toutes les persécutions; et reprenant toujours, dans la société, le rôle que ses brillantes facultés intellectuelles et sa rare fermeté de caractère lui réservent dans la conduite des affaires humaines. Ne reconnaissant d'autres lois que celles de la raison et de la conscience, notre auteur flétrit avec indignation cette conduite à la fois inhumaine et impolitique. Dans la juste colère qui l'anime contre les bourreaux, et qui se manifeste avec une remarquable éloquence, il est quelquefois violent, amer, injuste même, surtout envers la religion dont la cause n'était qu'un prétexte pour les auteurs des atrocités qu'il raconte.

Dans la Revue d'Edimbourg, au contraire, on s'attache particulièrement à exposer la situation religieuse des Juifs dans la société moderne, et à déterminer l'influence que les croyances juives peuvent exercer aujourd'hui sur les croyances des peuples chrétiens. L'auteur de ce second travail est tout aussi sympathique que celui du premier aux malheurs que les descendants d'Abraham ont supportés depuis leur exil. Il condamne avec une grande énergie les persécutions qui ont été exercées contre eux. Sa sympathie est même d'autant plus forte, qu'il considère l'histoire du monde comme le développement des desseins de la Providence. Esprit profondément religieux, il souffre de voir la religion servir de prétexte et d'ins-

trument à de cruelles injustices, et sans cacher sa prédilection pour le christianisme, il voit dans le judaïsme une œuvre divine, et une des manifestations les plus importantes de la volonté de Dieu.

A un double titre, le travail, que nous publions, aura donc quelque intérêt pour les lecteurs israélites et chrétiens. Il aura l'avantage de présenter un exposé fidèle, quoique rapide, de l'histoire du peuple juif, depuis la destruction du temple de Jérusalem jusqu'à nos jours, dans une grande partie de l'Europe, et, une analyse curieuse, quoique parfois inexacte, des opinions religieuses des Juifs dans les temps anciens et modernes.

Ce n'est pas que nous partagions toutes les vues qu'on trouvera exposées plùs loin. Si nous pouvons souscrire aux opinions purement historiques du premier de nos auteurs, nous pensons qu'il ne faut accueillir qu'avec beaucoup de réserves les théories du second, sur le rôle et sur la situation religieuse des Israélites dans la société moderne.

Nous ne croyons pas, avec la Revue d'Edimbourg, que le Talmud ait été, dans le passé, et soit encore actuellement, un obstacle à l'influence de la civilisation moderne sur le caractère et les mœurs des Juifs. Une étude plus attentive de cet ouvrage, et de son rôle dans les premiers siècles qui ont suivi la destruction de la nationalité juive, porterait plutôt à le

considérer comme une œuvre de progrès, ou, tout au moins, comme l'expression nécessaire des besoins religieux d'une génération, que la ruine violente de son culte traditionnel et national aurait livrée, sans défense, au doute ou au mysticisme grossier, dans lesquels sont allés se perdre tant d'autres débris de l'antiquité.

Nous n'admettons pas davantage que le judaïsme puisse être absorbé dans le christianisme des temps modernes. Tout en restant, comme notre auteur lui-même, sur le terrain des faits, et sans nous aventurer ici dans l'interprétation des traditions bibliques, il ne nous semble pas que la société actuelle soit aussi contraire, qu'il le prétend, aux croyances et aux tendances du judaïsme. Plus d'un esprit éclairé trouvera même, dans les manifestations les plus éclatantes des idées religieuses au sein du monde chrétien, un retour très-prononcé aux idées du monothéïsme pur, que le judaïsme s'est toujours fait gloire de professer.

Nous aurions encore à réduire à une mesure plus modeste les différences que l'auteur signale dans les synagogues de l'Europe occidentale. A l'importance qu'il attache aux diverses *dénominations* ou congrégations qu'il découvre en Allemagne et ailleurs, on s'aperçoit aisément que notre écrivain vit dans un pays, où ces différences ont une grande valeur à la fois théologique et sociale. Mais, comme nous avons l'intention

de publier bientôt un ouvrage, où nous examinerons, à notre tour, toutes les questions soulevées dans la Revue d'Edimbourg, et, comme il nous semble, d'ailleurs, que ce serait exagérer la valeur de cette humble publication que d'y ajouter de plus longues réflexions, nous bornerons ici nos observations sur le double travail que nous avons traduit. Il n'en aura pas moins, nous l'espérons, le résultat que nous en attendons.

Sorti de la plume d'écrivains chrétiens, cet exposé de la situation politique, sociale et religieuse du judaïsme passé et actuel, aura une autorité très-grande, et sur nos coreligionnaires, et sur nos concitoyens des autres cultes. Il contribuera, chez les uns, à faire disparaître les derniers préjugés qu'ils pourraient encore nourrir contre un peuple, dont le rôle historique n'a pas été sans gloire, et contre une croyance, qui a été l'intermédiaire providentiel de leur propre foi.

Aux autres, il inspirera quelque intérêt pour leur histoire nationale, et le désir de l'étudier plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, en même temps qu'ils y puiseront de nouveaux motifs de rester fidèles à cette foi, pour laquelle leurs pères ont tant souffert. S'il nous était donné d'éveiller ces sentiments chez nos lecteurs, nous croirions n'avoir point perdu notre peine, et nous nous féliciterions d'avoir entrepris ce travail.

LES JUIFS DE L'OCCIDENT

L'histoire des Juifs est, à beaucoup d'égards, l'épisode le plus important de l'histoire de la civilisation en Europe, soit que nous les considérions dans leurs rapports avec le christianisme, menacés de destruction par cet héritier de leur foi, ou dans leur dispersion extraordinaire parmi tous les peuples du monde, où ils conservent leur vitalité, leur individualité, sous l'oppression la plus inconcevable; soit que nous les envisagions dans leurs rapports avec les traits les plus caractéristiques de l'Occident : le système occidental du crédit, opposé à l'esprit d'entassement de l'Orient; ou dans leurs facultés extraordinaires, et la proportion de leurs grands hommes, si remarquable en regard de leur population; sous chacun de ces points de vue, le sujet attirera également l'attention de l'historien, du poète et du philosophe. Et cependant, faut-il

le dire? cette histoire, si pleine d'un intérêt dramatique et si philosophique à la fois, a toujours été écourtée; d'immenses matériaux, dignes d'être mis en œuvre, dorment encore enfouis dans les profondeurs insondables de nos bibliothèques. Du côté des Chrétiens, les seuls ouvrages de quelque valeur sur ce sujet sont: la grande histoire de Basnage, qui a maintenant un siècle de date, et le mâle ouvrage plus récent, mais incomplet, du doyen Milmann [1]. Basnage a écrit avec la décence du dix-huitième siècle, et, quoique chrétien, il a parlé en termes presque affectueux d'un peuple dont aucun homme instruit dans ces matières n'aurait pu retracer, sans émotion, l'oppression et les misères. Mais il était trop soumis à l'influence de l'école française; il était trop esclave d'une sorte d'élégance de cour, trop habitué aux belles mais vides périodes dont Rollin donne le plus brillant exemple, pour pénétrer plus loin que l'écorce dans son sujet, pour en apercevoir la véritable grandeur, quoique, déjà de son temps, commençassent à percer les germes de la critique moderne. C'est un magasin où l'on trouve une fastidieuse nomenclature de persécuteurs et de victimes, de longues et souvent stériles recherches, l'énumération de lois plus ou moins empreintes de fanatisme, et plus ou moins intéressantes pour des lecteurs modernes. Les huit volumes de Basnage, dit avec raison M. Bedarride, pourraient facilement se réduire à un seul.

[1] On dit qu'il y en a sous presse une édition revue et augmentée.

En 1823, l'Institut de France avait mis au concours ce sujet : « De l'état des Juifs au moyen âge. » Il y eut six concurrents, dont quatre ont, depuis lors, publié leurs ouvrages : MM. Bail, Beugnot, Depping et Bedarride. Nous avons sous les yeux l'œuvre du dernier, agrandie d'un coup d'œil historique sur l'état des Juifs, depuis la ruine de Jérusalem jusqu'au moyen âge, et quelques autres développements ayant trait au même sujet. On trouve en Allemagne aussi plusieurs ouvrages remarquables; ceux des Drs Jost, Herzfeld et Grätz. On dit cependant que le Dr Herzfeld n'amène pas son histoire jusqu'aux temps actuels, et que celle de M. Grätz est incomplète sous d'autres rapports. Il y a aussi un article sur les Juifs, dans « Ersh et Gruber, » par Cassel, qui est digne d'attention. Mais, en somme, le grand ouvrage du Dr Jost demeure le récit le plus complet de l'histoire ancienne et moderne des Juifs, fait par un Juif de nos jours. Il est écrit avec éloquence, conçu avec une grande vigueur de pensée, sous le double point de vue historique et politique. Mais il s'y trouve des inexactitudes; les vues manquent de profondeur, d'étendue, de pénétration philosophique. D'un autre côté, les matériaux recueillis sont si nombreux, que l'auteur n'a pu guère « qu'y goûter, » pour employer une expression latine. L'œuvre entière se lit plutôt comme une série de titres de chapitres que comme une suite de chapitres développés.

Les Chrétiens considèrent, en général, la dispersion des Juifs, comme un effet de la réprobation divine, encourue pour avoir rejeté le christianisme. Il est fa-

cile de reconnaître le peu de valeur de cette croyance légendaire. Les Juifs étaient répandus dans le monde entier, longtemps avant la naissance du Christ. Longtemps avant la ruine de Jérusalem, on en trouvait chez les Mèdes, les Parthes, dans toute l'Asie alors connue. Ils avaient vécu à Ninive; ils avaient été ramenés à Jérusalem par Esdras, au temps de Cyrus. Alexandre le Grand avait établi une colonie juive à Alexandrie; et les Juifs s'y assimilèrent tellement aux Grecs, que Ptolémée Philadelphe fut forcé de faire venir de Jérusalem des interprètes, pour faire exécuter sa traduction des *Septante*, décrétée par autorité royale, comme l'a été plus tard celle de la Bible anglaise. Les Juifs grecs étaient devenus si nombreux qu'Osias fit bâtir, à Héliopolis, un temple sur le modèle de celui de Jérusalem. Mais les Juifs tournaient toujours leurs regards vers le temple de Jérusalem; c'était là leur étoile polaire; c'était le centre vers lequel tout gravitait, comme de nos jours, Rome et le pape sont le centre du culte et du mouvement catholiques.

Pour se faire une idée claire et complète de la lutte qui eut lieu entre la plus puissante théocratie, représentée par la race juive, et l'élément opposé, représenté par les Républiques grecques et le municipe romain, n'oublions pas que l'influence juive fut beaucoup plus grande que nous ne nous la représentons d'ordinaire; que les Juifs jetèrent de profondes racines dans l'Empire romain et au delà même de ses limites, qu'ils répandaient autour d'eux des semences de vie, des principes d'une moralité plus rude, moins raffinée,

mais plus vigoureuse que celle des autres peuples; qu'ils répandaient surtout cette croyance en un seul Dieu, si pleine d'attraits pour les natures les plus nobles d'entre les philosophes et les savants du paganisme; rappelons-nous aussi leur ténacité politique, unie à une faculté plastique plus merveilleuse encore à cette époque que maintenant. Alors nous saisirons toute la puissance de la lutte; c'est la théocratie en face de l'élément démocratique; c'est l'antagonisme entre cette théocratie et les principes nouveaux qui ne venaient point du Ciel, mais de la terre; qui n'étaient point fondés sur le sentiment, mais sur le raisonnement, qui n'étaient pas stéréotypés sur la projection naturelle, imaginaire, d'un invisible dominateur anthropomorphique, mais soumis consciencieusement à la marche d'un développement progressif. Les anciens Juifs, en possession d'une influence presque *catholique*, au milieu des éléments hétérogènes répandus dans un empire alors dans l'enfantement de la vie moderne, étaient regardés avec un mélange de respect et d'aversion politique par les Romains; et il n'y a rien là d'étonnant. Les Romains *conservateurs* voyaient en eux une menace permanente contre les idées romaines, contre le gouvernement romain, contre le culte romain. Il y a eu, cependant, des gouverneurs plus éclairés qui les favorisèrent, les flattèrent, à peu près comme nos politiques modernes flattent et favorisent les papistes réfractaires [1].

[1] Mais si, dans les anciens temps, les Juifs avaient une position

Dans les deux systèmes, le système juif et le système catholique, on retrouve, quand ils ont été usés, des traits frappants de ressemblance. Ajoutez cependant, en faveur des Juifs, qu'ils étaient formidables par leur nombre. La Judée seule renfermait cinq à six millions d'âmes.

Nous ne serons donc point surpris de voir Jérusalem résister si longtemps aux armes romaines, et perdre, dans la seule lutte finale contre Titus, 1,500,000 hommes[1]. (Toute l'armée américaine.)

Il est vrai que Juvénal et Tacite, incarnations vivantes du torysme romain qui se réjouissait de la ruine de Jérusalem, ne parlaient des Juifs qu'avec haine et mépris. Quelques savants crédules et critiques inhabiles citent Juvénal comme une autorité historique, et croient avoir tout dit sur l'état des Juifs dans l'Empire romain, lorsqu'ils ont répété quelques lignes du satirique contre la foi craintive et superstitieuse de ce peuple. Et que penserait-on de l'état des Juifs en Angleterre au dix-neuvième siècle, si, d'ici à un millier d'années, on consultait, pour s'en former une idée,

analogue à celle des Catholiques dans le monde moderne, il faut reconnaître qu'ils s'en distinguent honorablement par l'absence de toute intrigue, de toute propagande. Ils ne se croyaient point, de droit divin, appelés à gouverner le monde, et ne se mêlaient point dans les affaires des nations étrangères pour le plus grand bien des âmes. Plus tard, les Juifs se sont même fait remarquer par leur patriotisme, par leur attachement au pays de leur naissance.

[1] Le tribut payé par les Juifs de Rome s'élevait à 50,000,000 de francs, résultat d'un impôt territorial de 1 °/₀, et d'une capitation de 6 deniers. Supposons donc que les taxes aient donné un produit égal, la population serait à peu près ce que nous disons.

quelques phrases de certains torys fanatiques de nos jours? Il est, de fait, incontestable que les Juifs, soit avant, soit après la ruine de Jérusalem, ont toujours eu de l'influence, ont rencontré souvent des circonstances favorables, quoiqu'ils aient eu souvent aussi à subir des persécutions. Pompée en avait amené un grand nombre à Rome; ils se dispersèrent dans toute l'Italie et obtinrent plus tard leur liberté. Avec cette tolérance libérale et généreuse qui distingue quelquefois la puissance, Rome respecta d'abord leur religion. A peine y étaient-ils établis, qu'on leur permit de bâtir une synagogue. Il y en avait 4,000 au temps de Pompée [1], et leur nombre s'accrut continuellement. Jules-César en admit beaucoup à la dignité de citoyens romains; plus tard, ils pouvaient tous y parvenir. Aussi leur dévoûment à César fut-il très-remarquable, et, en quelque sorte, analogue à celui des Juifs anglais pour le comte Russel. Auguste, qui suivait, dans sa conduite, les vues de son oncle, récompensa leur attachement à la mémoire de César et leur montra une faveur marquée. Plusieurs d'entre eux jouirent de son estime personnelle, Fucus Aristius, entre autres, poète qui partageait avec Horace l'amitié de l'empereur. Sous son règne, les Juifs eurent à Rome un tribunal à eux (Beth-Din). C'est devant ce tribunal que se présenta saint Paul lorsqu'il vint à Rome, après en avoir appelé à César. Les chefs du Beth-Din étaient re-

[1] On les appelait Transtiberini, du nom du quartier qui leur fut assigné, et qui était traversé par le Tibre.

gardés comme les sages de la nation, et reçurent des témoignages d'estime des empereurs, qui conférèrent même à quelques-uns le titre de *préfets honoraires*. Le Beth-Din de Rome entretenait des rapports officiels avec le Beth-Din de Jérusalem. Sous Auguste, on respectait soigneusement les scrupules religieux des Juifs, tellement, qu'aux jours de sabbat, on les exemptait de tout service public, même de la comparution ou de l'assistance en cour criminelle, et qu'aux jours de largesses mensuelles aux pauvres, on gardait jusqu'au lendemain la portion des Juifs pauvres, lorsque la distribution tombait sur un jour de sabbat.

Cependant si Auguste avait aimé les Juifs, il n'en fut pas de même de ses successeurs. Tibère proscrivit leurs rites, et bannit ceux qui restaient fidèles à leur culte. Il en fit transporter 4000 en Sardaigne, tous hommes libres. Séjean exécuta rigoureusement l'ordre de son maître, ordre que Tibère révoqua après la mort de Séjean. Caligula ayant voulu se faire adorer comme Dieu dans le temple de Jérusalem, provoqua une révolte effroyable en Judée, dont il se vengea en répandant le sang des Juifs de Rome. Claude ne sut si bien sévir contre eux, en les exilant, qu'il ne s'en trouvât encore à l'avènement de Néron pour assouvir sa cruauté. Une grande partie du règne de Vespasien fut remplie par la guerre contre les Juifs; il la laissa comme un legs à son fils Titus. Enfin, cé que les armes romaines avaient été impuissantes à accomplir, Titus l'obtint par la famine. Il planta les aigles romaines sur les cendres de Jérusalem, après une lutte qui avait

coûté aux Juifs 1,500,000 hommes, et aux Romains une perte qui n'a jamais été connue. Domitien exagéra les rigueurs de Titus. Sous son règne, Juifs et Chrétiens furent également persécutés. Cette confusion n'a rien d'étrange. Croit-on que si l'on eût demandé aux ambassadeurs japonais de distinguer entre le mormonisme et le christianisme, ils eussent été capables de le faire? Et y a-t-il entre les Mormons et les Chrétiens une plus grande différence, soit de foi, soit de filiation, qu'entre les premiers Chrétiens et les anciens Juifs? Il est facile de comprendre que les païens confondissent dans un même mépris les uns et les autres.

Les Juifs respirèrent sous Nerva; mais le répit s'arrêta à Trajan, lorsque celui-ci eut à combattre leurs efforts pour recouvrer leur indépendance nationale. Héliogabale conçut le projet de réunir en un seul corps toute les religions de la terre [1], projet repris par Décius, Valérien, Dioclétien, qui, tous, persécutèrent et Juifs et Chrétiens avec une étrange barbarie.

Souvenons-nous cependant que les persécutions des

[1] Il n'est ni absurdité, ni atrocité, ni oubli de justice et de miséricorde, ni crime qui n'ait été accompli, au nom d'une religion universelle. On dirait que l'humanité ne puisse avoir de repos qu'elle n'ait obscurci la lumière naturelle de la vérité, en l'enfermant dans un ciel d'airain qui pèse sur les âmes pour les réduire à un même niveau. Ou, serait-ce que l'homme eût peur de cet infini qui l'enveloppe, lui atôme perdu, et que son âme, par un instinct de nature, comme certains insectes dans le monde matériel, se tisse, de sa propre substance, une enveloppe qui recouvre sa nudité spirituelle et la protége contre l'infini.

Romains contre les Juifs étaient bien plus politiques que religieuses, et en y faisant attention, nous découvrirons une curieuse différence entre les rigueurs exercées contre les Juifs et les rigueurs exercées contre les Chrétiens. Sous les Empereurs, les Juifs, comme les Catholiques actuels, luttaient pour les restes d'un pouvoir temporel; mais ils différaient de ceux-ci, en ce qu'ils ne cherchaient pas à faire de prosélytes, bien qu'ils reçussent des convertis. Le prosélytisme est l'essence même du catholicisme. Le Juif dit : « Mon peuple est destiné à exercer un jour une royauté terrestre et glorieuse; il n'est pas nécessaire que d'autres que nous y participent. Toutefois, si vous souhaitez pour vous et vos enfants une part aux bénédictions de ce règne à venir, nous vous l'accordons comme une faveur; faites-vous circoncire. » Le Chrétien dit : « Ce que le Juif avance est vrai; mais il y a plus encore. Ce n'est pas chose indifférente d'être avec nous, ou hors de nous; si vous n'êtes pas avec nous, vous êtes perdus éternellement. Mais pour nous, la circoncision n'est pas nécessaire. » De ces deux manières d'envisager la conversion, les Romains n'en apercevaient qu'une; ils prenaient en bloc, Chrétiens et Juifs, et persécutaient ceux-ci pour des opinions et des actes qu'ils ne partageaient en aucune manière. Car, c'est un caractère à la fois ancien et permanent de la foi israélite, celui auquel, peut-être, ce peuple doit son existence prolongée, que la singulière absence de tout esprit de prosélytisme. Les Juifs étaient intolérants, mais rarement agressifs. Si, plus tard, ils

apprirent la tolérance, au prix de rudes et amères souffrances, jamais pourtant ils n'avaient perdu de vue cette grande vérité: que la conviction, pour être réelle, doit être spontanée, et que les voies coërcitives et la persuasion morale sont choses incompatibles.

Le Christ accuse, il est vrai, les Pharisiens de courir la terre et la mer pour faire un prosélyte; mais l'amertume même du reproche réfléchit bien la répugnance juive pour toute enflure morale, pour la dégradante notion de Dieu qui résulte d'un pareil esprit missionnaire. Toutes les fois qu'on voit les Juifs rendre aux Chrétiens les atrocités qu'ils en ont souffertes, c'est dans un esprit de *représailles*, de *défense personnelle* et jamais pour le motif *inférieur* [1] de con-

[1] Nous disons *inférieur*, non sous le rapport de l'art, ni sous le rapport religieux, mais sous le rapport intellectuel. Intellectuellement parlant, c'est une idée si contradictoire que de croire la divinité intéressée à la persécution, que nous ne connaissons rien de si pénible dans l'histoire de l'esprit humain, que cette logique de la passion qui attaque le corps, la vie d'un homme, pour sauver son âme. Les *représailles*, la *défense personnelle*; en matière de religion, ne sont ni contradictoires, ni inconséquentes. Seulement, l'expérience nous apprend qu'elles ne sont pas de bonne politique; elles supportent l'examen en théorie, quoiqu'elles faiblissent dans la pratique. Que des païens aient exterminé des nations entières parce qu'ils les croyaient en horreur à leurs divinités haineuses, c'est une méprise, mais qui découle naturellement comme conséquence fausse de fausses prémisses. Mais que le nom d'un Dieu, qui est amour, serve de sanction aux actions infernales inspirées par un orgueil et un égoïsme sans frein, quelque déguisés que puissent être ces motifs, cela seul suffit pour stigmatiser une logique qui conduit à la persécution, et à l'appeler une folie. C'est en ce sens que nous disons que les Juifs n'obéirent jamais à ces *motifs inférieurs*, qu'ils ne firent jamais de convertis par le fer et la flamme. Que ne pourrait-on pas dire encore sur une conviction rationnelle

vertir par le fer et la flamme. Cette absence de prosélytisme, qui n'était en principe qu'une tolérance purement négative, contribua, comme nous l'avons dit, à la conservation de la race. Les maîtres de l'empire, dans une sage habitude de tolérance religieuse, laissèrent d'abord aux Juifs le libre exercice de leur culte, parce que ceux-ci laissaient la propagation de leur foi au cours naturel des choses. Ce qui faisait donc de Jérusalem un centre de rébellion, c'était moins les idées théologiques que les idées pratiques, si l'on peut appeler de ce nom la croyance aux prophéties [1]. A un certain point de vue, cette croyance pouvait prendre ce nom, puisqu'elle faisait naître la foi en une souveraineté temporelle à venir, et que cette foi eut pour résultat la ruine de Jérusalem. Mais dès que la possibilité d'un événement temporel et terrestre fut annihilée, tout principe de rébellion se trouva détruit chez les Juifs; il ne leur restait plus que la foi en un Dieu unique et parfait, foi purement spéculative et qui ne donnait pas lieu de redouter ses disciples. Aussi les Juifs furent tolérés, aimés des Romains, même sous les empereurs chrétiens. Ceux-ci pouvaient bien par-

basée sur la théorie du salut par la persécution? Si la tolérance du temps actuel ne semblait pas si superficielle, si contrainte. menacée, d'un côté, par le catholicisme dans ses luttes anxieuses. de l'autre par le fanatisme évangélique dans ses aberrations. il semblerait qu'il n'y eût plus rien à ajouter à ce qu'ont si bien dit déjà, les plus grands auteurs des temps passés.

[1] La foi catholique en la suprématie du Pape et en son pouvoir temporel a son analogue dans l'antique foi des Juifs aux destinées éternelles de leur Temple; tous deux sont également pratiques quant aux effets, et chimériques quant à la vérité.

ler, à l'occasion, de « ces détestables Juifs, » de « ces parricides qui avaient fait mourir leur Seigneur, » et cependant reconnaître les rites de la religion juive et décharger leurs prêtres de plusieurs fardeaux.

Aussi les Juifs ne furent-ils persécutés que lorsque le zèle catholique du christianisme eut, dans sa plénitude absolue, absorbé les derniers restes de la justice romaine. Cela était inévitable. La logique diabolique qui faisait naître la persécution de l'idée catholique, pour avoir les apparences de la miséricorde, n'en fut que plus inexorable. Si, hors de la communion chrétienne, il n'y avait point de salut, il y avait miséricorde à empêcher la diffusion des poisons spirituels. Ceux qui avaient assez « de grandeur d'âme pour être illogiques, » les Isidore de Séville, les Bernard de Clairvaux, et une longue suite de papes (soit dit à leur honneur), furent haïs, méprisés par les fils plus fidèles de l'Eglise.

Ce fut dans l'Espagne chrétienne et visigothe que s'exerça pour la première fois la théorie chrétienne de la persécution[1]. Les Juifs y furent d'abord protégés par les rois ariens et hérétiques. Mais un des pre-

[1] Nous disons la *théorie* chrétienne de la persécution; car, en fait, les Juifs avaient déjà été persécutés par les païens. Il était réservé aux Chrétiens de faire souffrir la mort du corps pour le salut de l'âme. Ce n'est pas le Christianisme, mais les progrès intellectuels qui ont coupé les bras à la persécution chrétienne. Combien n'y en a-t-il pas encore, cachée derrière la figure plus douce des sentiments modernes! Combien d'hommes honorables et droits refuseraient sans scrupule de l'ouvrage à ceux dont ils blâment les convictions religieuses? Combien de maîtres forcent leurs domestiques à assister à leur culte de famille, à se rendre dans leurs Églises, sous peine de leur retirer leur pain quotidien!

miers chefs orthodoxes, Sisebut, enveloppa d'un seul coup 80,000 Juifs dans la persécution. Ceux-ci réclamèrent le droit commun, la justice commune, avec un sentiment plein de simplicité. « Josué, disaient-ils, n'a jamais forcé les peuples conquis à embrasser la loi de Moïse. N'est-ce pas assez de nous envoyer aux peines éternelles? faut-il nous tourmenter avant le temps? » Sisebut répondait qu'il obéissait à l'Eglise; que, s'il était libre dans les choses temporelles, il devait obéir dans les choses spirituelles. Isidore de Séville censura Sisebut pour sa cruauté, dans un concile général du clergé espagnol; mais, après la mort du digne évêque, les Juifs d'Espagne eurent à subir, pendant soixante ans, la plus cruelle et la plus consciencieuse persécution. On les obligea à manger de la chair de porc; on proscrivit leur culte, et, aux jours de leurs fêtes solennelles, on les faisait comparaître devant les évêques pour les empêcher de les observer. Ils n'étaient point reçus en témoignage contre les Chrétiens: « comment croire ceux qui sont menteurs devant Dieu? » Réduits au désespoir, les Juifs d'Espagne cherchèrent un refuge sur les rives d'Afrique. Là, s'élevait rapidement alors une puissance nouvelle: les disciples de Mahomet y étaient plus miséricordieux pour les Juifs que les Chrétiens d'Espagne. Les Visigoths accusèrent bientôt les Juifs de comploter, contre eux, avec leurs frères d'Afrique. Alors ils firent confisquer leurs biens, enlever leurs enfants pour les faire élever dans le christianisme; il n'y eut pas de second concile de

Tolède pour les protéger. Quinze ans plus tard le royaume des Visigoths avait disparu.

Lorsque les Maures devinrent maîtres de l'Espagne, ils traitèrent favorablement les Juifs. Les rapports entre l'arabe et l'hébreu resserrèrent leurs liens. Les Juifs furent les interprètes naturels et confidentiels des nouveaux maîtres du royaume; ils eurent l'avantage de pouvoir donner leur version particulière sur les hommes et sur les choses. Les Maures, de leur côté, initièrent leurs Juifs à toutes leurs sciences et leur firent don de terres pour les cultiver. Parvenus au rang de citoyens, les Juifs montrèrent comment ils pouvaient en accomplir les devoirs. Ils s'adonnèrent aux arts, aux sciences, surtout à l'agriculture, leur première vocation. Et, tandis qu'avec les Maures ils civilisaient et fertilisaient l'Espagne, appliquaient l'hydraulique à leurs procédés d'irrigation, introduisaient dans leur nouvelle patrie les produits de l'Afrique, fondaient des manufactures où se travaillaient la soie, le coton, le maroquin, — l'Europe chrétienne demeurait encore dans une profonde ignorance. Au dixième siècle leur position s'était considérablement élevée, et l'exemple des princes maures, leurs lumières, leur tolérance causèrent une heureuse réaction dans la partie chrétienne de la péninsule, et en adoucirent beaucoup les mœurs encore barbares.

Les princes de Castille et d'Aragon imitèrent la politique des Califes; la lumière perça le voile épais qui enveloppait ces contrées; l'esprit de propagande

diminua pour un temps, et les Chrétiens d'Espagne, au neuvième siècle, bien différents en cela des autres Chrétiens d'Europe, et d'eux-mêmes aux jours de l'Inquisition, ouvrirent leurs cœurs à la bienveillance, à la tolérance envers leurs anciennes et malheureuses victimes. Ceci explique comment à cette époque on trouve les Juifs en égale faveur auprès des Maures et auprès des Chrétiens, comment ils remplirent plusieurs fois les fonctions de premier ministre. Mais les Maures non-seulement les toléraient, ils les favorisaient à peu près comme l'avait fait autrefois Auguste : ils leur accordèrent une organisation et une administration judiciaire séparées. Voici comment se formait cette sorte de gouvernement. Les Synagogues élisaient les chefs de la nation; les chefs, à leur tour, élisaient les juges, qui formaient le corps judiciaire auquel s'en référaient les Juifs dans leurs débats.

Au commencement du dixième siècle, il y eut en Espagne une nouvelle immigration de Juifs, par suite de la destruction de la célèbre Académie de Pombadita, en Orient. Les nouveaux réfugiés apportaient avec eux le Talmud, qu'on traduisit en arabe par l'ordre du calife Hathem II. Le rabbin Joseph, désigné pour accomplir cette tâche prodigieuse, l'acheva vers la fin du dixième siècle. A peu près à la même époque parut le premier dictionnaire hébreu, écrit par Manahem-ben-Saruk. Les Juifs étaient alors les médecins les plus célèbres du Sud-Ouest de l'Europe. Leur prééminence sous ce rapport était tellement incontestée, qu'un auteur espagnol s'efforça de prouver que

leur « *constitution particulière et la nature de leur intelligence les rendaient propres à l'étude de la médecine*[1]. »

La diversité des occupations auxquelles ils se livrèrent sous les Maures montrent cependant des aptitudes plus universelles encore que spéciales. M. Bédarride observe, il est vrai, un fait curieux : c'est que les Juifs espagnols, qui avaient traduit tous les ouvrages d'Aristote, avaient laissé de côté la *Poétique.* On peut l'expliquer aisément. La poésie des Juifs, celle du moins qui a pour type la poésie biblique, est austère, peu variée, bien que sublime et pathétique. Les Juifs ne trouvaient rien d'analogue dans les règles d'Aristote. De plus, la poésie juive a été considérée pendant longtemps comme surtout consacrée à l'effusion d'un sentiment ou national ou individuel, à une sorte d'épanchement de l'âme devant Dieu, et aucune règle de critique fournie par les païens n'aurait pu s'y adapter. A l'époque de la Renaissance, et pour des causes que nous ne pouvons énumérer ici, il est probable encore que les Juifs et les Arabes s'occupaient surtout de philosophie, étudiaient Platon et Aristote, et négligeaient les poètes épiques ou tragiques, à peu près comme un Anglais de nos jours qui lirait assidûment les ouvrages scientifiques de la France, sans s'occuper en aucune façon de ses poètes. La mythologie grecque,

[1] Il est impossible de lire l'histoire des Juifs, depuis la dispersion, sans voir qu'ils se distinguèrent dans toutes les carrières qui leur étaient ouvertes ; et que leur caractère d'*usuriers* leur a été pour ainsi dire imposé par les persécutions qui suivirent les croisades et le triomphe graduel du christianisme.

d'ailleurs, n'était pas faite pour plaire aux Juifs, si même elle n'était pas la cause qui les arrêtait pour aller aux poètes.

Revenons à la littérature générale. Au onzième siècle nous voyons paraître un ouvrage curieux, le « Cosri, » dissertation sur la valeur de la tradition, écrite en arabe par un Juif espagnol, Juda Halévy, et traduite en hébreu par Ibn-Tibbon. Composé sous forme de dialogue, cet ouvrage jette une grande lumière sur les croyances des Juifs espagnols éclairés, au moment de son apparition. On y enseigne l'immortalité de l'âme, comme un des points capitaux de la religion; la fraternité entre tous les hommes, le droit de toutes les religions aux bénédictions à venir. Cependant, quelque sincèrement religieux que soit le « Cosri, » il critique le Talmud avec une grande liberté. Et nous voyons ici, comme en maint autre exemple, qu'une des lois essentielles de tout progrès, de toute civilisation, est le déplacement de l'orthodoxie, quelle qu'elle soit. Que l'orthodoxie soit grecque ou romaine, ou juive ou chrétienne, ou politique ou religieuse, si elle est soumise à une civilisation progressive, cette civilisation apportera le mouvement, le mouvement un changement, le changement du trouble dans les croyances établies, trouble amené par le détritus moral qui résulte du développement d'une vérité démonstrative. Toute vérité démonstrative n'est pas pour cela positive; une négation peut, autant qu'une démonstration, contribuer au déplacement de l'orthodoxie, quoiqu'il soit vrai que, si l'objet déplacé n'est pas rem-

placé, l'ancien ordre de choses risque de reprendre sa place. C'est ce qui arriva pour les Juifs. Les lumières qu'ils avaient acquises sous la domination des Maures tendaient à les émanciper des superstitions talmudiques, quand le triomphe d'une puissance chrétienne, plus ignorante, plus bigote, éteignit cette lumière croissante et les précipita dans leurs anciennes et grossières superstitions. Cependant ces superstitions, reposant sur l'idée logique et fondamentale de l'unité de Dieu, tinrent en échec, avec succès, le dogme de la Trinité. Les persécutions recommencèrent après la victoire des rois de Castille et d'Aragon. Dans les premiers temps, le pape Alexandre II sauva les Juifs des maux qui les menaçaient. Ses nobles efforts eurent des conséquences heureuses. Alphonse VI, roi de Castille, accorda sa royale protection aux Juifs de ses États, les déclara aptes à remplir tous les emplois, même les plus nobles du royaume, ce qui explique comment, dans ce pays, grand nombre d'entr'eux ajoutaient à leur nom la particule nobiliaire *Don*. Cette grande faveur fit ombrage au clergé, et le pape Grégoire VII, sans souci de l'infaillibilité du Saint-Siége, défit, sous l'inspiration malfaisante de son ambition, l'œuvre de son prédécesseur plus humain que lui. Heureusement l'humanité eut le dessus sur la violence papale; Alphonse VI, qui avait recueilli les heureux fruits de la tolérance, resta sourd aux anathèmes d'Hildebrand, et, pendant quelque temps encore, les Juifs continuèrent à jouir en paix des priviléges qu'avait amenés la diffusion des lumières.

Le douzième siècle est le point culminant de la littérature juive en Espagne. Aujourd'hui financiers du monde, les Juifs en étaient alors les médecins, et se distinguaient par leurs connaissances universelles non moins que par l'élévation du caractère. Le nombre des médecins juifs au douzième siècle était énorme. Si nous en croyons M. Bedarride, tout petit prince, tout grand seigneur avait son médecin juif, comme un complément nécessaire de sa maison; et tout médecin juif regardait non moins comme complément de sa charge le devoir d'écrire et de devenir auteur. C'est parmi eux que le célèbre Maimonides, ce philosophe surnommé la lumière de l'Occident, obtint une réputation qui n'a pu être éclipsée que par l'oubli où est tombée la littérature juive du moyen âge [1].

Si Maimonides eût été un exemple unique de la culture intellectuelle chez les Juifs, sa gloire n'y perdrait rien, sans doute; seulement nous n'en pourrions rien conclure sur l'état des Juifs au douzième siècle. Mais Maimonides n'était que le plus grand parmi beaucoup d'hommes éclairés, dont les uns, les orthodoxes rigides, le combattaient, et dont les autres, les *latitudinaires* [2], le défendaient. Le fait est que les Juifs,

[1] L'auteur de l'article entre ici dans quelques détails sur la vie et la doctrine de Maimonides. Mais comme ce sujet sera traité avec beaucoup de développements dans le second travail que nous publions, nous avons cru devoir omettre ici un passage, du reste, sans importance. *(Note du traducteur.)*

[2] Nous entendons ici par *latitudinaires*, ceux que les Juifs d'alors considéraient comme tels. Le parti latitudinaire était, à cette époque, comme en tout temps, le plus rapproché de la vérité, se

qui sous la domination des Maures s'étaient élevés à la plus haute civilisation, furent écrasés et n'eurent plus d'autre ressource que l'usure, à mesure que grandit le triomphe de la religion chrétienne. Dès lors, leur histoire en Espagne n'est plus que le type de leurs misères dans toute l'Europe. A mesure que déclina la puissance des Maures, leur tolérance diminua envers les Juifs. Circonscrits dans les limites étroites de Grenade et Cordoue, irrités, froissés, ils commencèrent à persécuter ceux que, dans leur temps de gloire, ils avaient élevés jusqu'à eux et dont ils avaient fait leurs émules reconnaissants. Cependant, la tolérance qu'avaient apprise d'eux leurs voisins chrétiens, dura encore pour les Juifs. Alphonse VIII de Castille avait un Juif pour premier ministre. Mais le fanatisme chrétien avait grandi avec la lutte contre les Maures; ne trouvant plus d'occupation dans cette direction, il se tourna dans une autre. Les civilisations inférieures, les croyances jeunes sont, en général, plus remuantes, plus ambitieuses que les croyances anciennes, que les civilisations supérieures. A cette époque, soit pour le savoir, soit pour la civilisation, les Juifs pouvaient s'appeler, en théorie et en pratique, la tête de la Péninsule. La jalousie réveillée prêta des armes matérielles à la haine religieuse. On recommença à faire circuler la vieille histoire des enfants sacrifiés et consacrés à la fête de Pâques. En Castille, on intro-

souciant peu des conséquences, et secouant le joug de l'autorité. « L'homme », dit Maimonides, « ne doit pas diriger ses actes par sa foi en l'autorité ; car il a ses yeux au visage, non au dos. »

duisit même frauduleusement dans les maisons juives, un cadavre d'enfant, pour prêter plus de vraisemblance à l'accusation. Cette odieuse calomnie, souvent répétée et entretenue diligemment par un clergé ignorant, mettait les Juifs dans des transes continuelles. Au siècle suivant, le terrorisme de la foule se changea en persécution organisée à la tête de laquelle se trouvaient les chefs du clergé. L'histoire de l'Inquisition est toute imprégnée du sang des Juifs. Cette funeste institution, tristes prémices de la doctrine : « Hors de l'Église point de salut, » naquit de la haine et de la crainte à la fois qu'avaient inspirées les Albigeois à l'Église de Rome. La simplicité, la foi sincère des Albigeois étaient une trop flagrante condamnation de la conduite scandaleuse du clergé romain. Celui-ci, élevé à une puissance sans bornes, par les croisades, ne mit plus de bornes à son arrogance. L'hérésie des Albigeois est la première aspiration, la première impulsion d'une portion du monde chrétien vers la liberté, vers la rupture du joug imposé par l'Église dominante, tombée dans une grossière corruption. Mais, n'est-il pas digne de remarque que le midi de la France, où se manifestèrent les premiers symptômes de rébellion contre la domination papale, fut précisément, avec l'Espagne, la partie de l'Europe où les lumières et la civilisation des Juifs avaient préparé les esprits à réclamer leur indépendance spirituelle ? Il faut pourtant observer que ce ne fut pas tout à coup, après même l'établissement de l'Inquisition, que les Juifs déchurent de la haute position qu'ils avaient

acquise. Don Sanche III de Castille leur accorda sa protection, au grand déplaisir d'Innocent III, qui écrivit au monarque castillan, pour se plaindre de ce qu'on avait permis aux Juifs de bâtir des Synagogues, de se soustraire aux dîmes (quelle iniquité!), de posséder des biens-fonds, de réclamer le prix des esclaves qu'on leur avait enlevés, sous prétexte de conversion chrétienne [1].

Le clergé d'Espagne ayant défendu le prêt d'argent à intérêt, le monopole de cette branche d'industrie devint ainsi le partage des infidèles et fut vendu aux Juifs. Le taux de l'intérêt devait varier, on le comprend, non pas tant selon le caractère des Juifs, qu'on supposait enclins à l'usure et à l'extorsion, que selon la rapacité chrétienne, qui, défendant au Chrétien laïque de commettre un péché mortel, en vendait la culpabilité aux Juifs, pour de grandes sommes d'argent. Vers la fin du treizième siècle, néanmoins, nous trouvons un exemple qui prouve que l'intérêt de l'ar-

[1] Nous ne défendons pas l'esclavage, pas plus l'esclavage juif que l'esclavage américain. Mais il ne faut pas perdre de vue que les premiers Chrétiens reconnurent et sanctionnèrent l'esclavage; que, pendant des siècles, les Chrétiens eurent des esclaves, et que, l'opposition de l'Église à l'esclavage, durant le moyen âge, venait plus des vues politiques ou des intrigues où elle était mêlée, que d'aucun pur sentiment de piété. L'exemple de l'Amérique du Sud prouve, d'une manière péremptoire, que l'esclavage, comme système, peut tirer ses arguments les plus fanatiques et ses armes les plus triomphantes de la Bible même. L'ennemi décidé, radical, inflexible de l'esclavage, quoique le plus froid, est une saine économie politique qui s'oppose à cette institution; non à cause de son inhumanité cruelle envers les noirs, mais parce qu'elle démoralise les blancs et corrompt les mobiles du travail.

gent était alors légalement reconnu en Espagne. Les Cortès de Burgos rédigèrent quelques articles de loi dont la substance était : qu'un Juif prêtant trois pièces d'argent, pouvait en réclamer quatre en retour; lorsque l'intérêt accumulé égalerait le capital, la dette serait annulée; le prêt de toute somme qui dépasserait huit maravédis serait fait par acte notarié. En outre, il y avait saisie de la propriété personnelle, et prise de possession des biens-fonds par l'alcade, pour des dettes non acquittées, ainsi que vente à l'encan des biens du débiteur, et ordonnance de réserve, opérant après six ans. Le créancier, de plus, était tenu de poursuivre en personne.

Voilà un exemple, entre mille autres, de l'influence dominatrice de la législation sur les Juifs. Il serait impossible, dans les limites de cet article, d'entrer dans de plus grands détails; nous ne pouvons que tracer à grands traits le caractère de l'histoire des Juifs. Leur position variait, dans de certaines limites, de pays à pays, de royaume à royaume. La seule cause de persécution constante venait des différences de foi. Dans l'Aragon, par exemple, la position des Juifs était moins favorable qu'en Castille, et en Castille moins favorable qu'en Portugal. La persécution, dans la péninsule, semblait s'accroître en raison inverse de la distance où l'on était de Rome. En Castille, les Juifs plus heureux avaient pris part à tout développement scientifique de quelque importance, aux Tables astronomiques, si connues sous le nom de *tables d'Alphonse*, et qui ont grandement contribué aux progrès

de la plus noble des sciences. Dans l'Aragon c'était différent. Jacques Ier d'Aragon paraît avoir été, comme notre Jacques Ier d'Angleterre, le plus sage des fous de la chrétienté. Sous son règne, on multiplia les conférences entre les théologiens chrétiens et juifs, dans le but de convertir ceux-ci. Il forçait les Juifs à payer les dépenses de leurs adversaires chrétiens, et il écrivait des lettres encycliques à tous ses sujets israélites, les exhortant « à être de bonne foi dans ces discussions qui pouvaient les amener à connaître la vérité. » Pour ajouter, si possible, aux charmes de cette délicieuse idylle, ce prince, à l'esprit dévot, crut nécessaire d'emprunter des traités de morale aux auteurs rabbiniques : les théologiens chrétiens, occupés à en composer sur la polémique avec les hérétiques, pour lesquels ils recevaient des papes de grandes récompenses, n'avaient point le temps d'écrire sur un sujet aussi secondaire et aussi trivial que la morale.

Un petit fait jette une curieuse lumière sur cette époque: ce sont les plaintes de l'évêque de Palencia. Les discussions, avons-nous dit, entre Juifs et Chrétiens, étaient fréquentes. Comme de coutume, quelques Juifs convertis devinrent de zélés convertisseurs. L'un d'eux, Juda Mosca, avait tenu une conférence, où un grand nombre de Juifs avaient été forcément convaincus. L'évêque de Palencia s'en plaignit comme d'un outrage: ses ressources en étaient grandement diminuées. Les nobles eux-mêmes se plaignaient souvent qu'on leur enlevait leurs ressources de cette manière.

Le quatorzième siècle vit s'accroître progressive-

ment, en Espagne, et la richesse des Juifs et l'animosité à laquelle ils étaient exposés. La plus cruelle persécution qu'ils eussent encore endurée, dans l'Europe méridionale, vint du fanatisme des bergers du Midi, fanatisme qui, passant de France en Espagne, porta l'esprit d'une croisade dans la guerre connue dans l'histoire sous le nom de *Guerre des pastoureaux*. Un saint zèle ayant saisi les âmes des pâtres du Midi de la France et des frontières d'Espagne, ils résolurent de lancer leurs frondes contre les Sarrasins maudits, et commencèrent leur œuvre glorieuse en exterminant tous les Juifs qui se trouvaient sur leur chemin. Il faut rendre justice au St-Siége: le pape publia une bulle contre ces atrocités[1]. L'année suivante, néanmoins, les Cortès de Madrid (1309) demandèrent que tous les Juifs non convertis fussent déposés de leurs fonc-

[1] Nous craignons de ne pas avoir rendu justice à l'humanité relative de nombre des premiers papes envers les Juifs. Mais, tandis que les vues contradictoires des papes qui se succédaient ne sont qu'une preuve de plus, si besoin est de preuves, de la faillibilité papale, nous devons observer, en outre, que la tolérance papale envers les Juifs, toutes les fois qu'elle se manifesta, fut toujours en raison directe de l'opposition entre le pape régnant et ses sujets chrétiens, c'est-à-dire en raison directe de la tiédeur catholique. Le plus grand des papes, Hildebrand, fut aussi le plus intolérant envers les Juifs. Ce qui probablement a relâché le zèle anti-judaïque de tant des premiers papes, c'est le sentiment des avantages qu'on pouvait tirer des Juifs, et le sentiment de ce que nous appellerons, pour plus de clarté, le sentiment d'un séculier, d'un lettré, étranger à la persécution. Nous rappelons encore une fois à nos lecteurs, que nous ne pensons pas que la persécution ait été enseignée par le fondateur du christianisme; mais elle forme une partie essentielle des doctrines qu'a rattachées à l'autorité du Christ le monde chrétien des temps récents.

tions publiques. Le roi, qui avait le vif sentiment de l'importance des services qu'ils lui rendaient, s'opposa obstinément à cette mesure. On représenta la même demande aux Cortès de 1315. Le clergé agit sur les Cortès; mais les rois refusèrent de se priver de leurs ministres les plus éclairés. Ainsi s'écoula le quatorzième siècle, qui n'amena aucun changement sensible dans l'état des Juifs. Mais le flot montant du christianisme minait peu à peu leur position. Les tendres miséricordes de l'Inquisition avaient été jusqu'alors réservées, comme un apanage et un privilége, aux membres de la famille chrétienne; mais, avec le temps, le zèle chrétien grandit; les connaissances s'augmentèrent, et les moines comprirent, par une illumination soudaine, qu'ils devaient étendre aux Juifs et aux Maures, les divines bénédictions de cette inestimable institution. A la fin du quatorzième siècle, sous Jean Ier d'Aragon, 50,000 Juifs furent massacrés, et 100,000 réduits à commettre le crime de l'abjuration.

On a accusé les Juifs de manquer de patriotisme. Que leurs accusateurs examinent seulement les faits élémentaires de leur histoire: aucun trait n'y est plus fortement marqué que leur amour fervent, pour ne pas dire leur adoration pour leur patrie. Leurs livres nationaux semblent être l'épanouissement de ce trait caractéristique du cœur israélite. Canaan, la terre par excellence, le pays découlant de lait et de miel, le pays expressément donné de Dieu, créé pour Israël, pays auquel ils n'arrivèrent que par les incroyables souffrances du désert, après des miracles aussi incroyables que pouvait les

imaginer le patriotisme brûlant de l'historien juif (sans doute avec la crainte de ne les avoir pas rendus assez merveilleux encore), Canaan était l'incarnation mythologique d'un sentiment qui, chez les Juifs, vis-à-vis du patriotisme de l'ancien monde, était dans le même rapport que l'amour du foyer paternel en Angleterre vis-à-vis de la vie nomade des Bédouins. Mais les rêves religieux et la logique des faits, quelque harmonie qu'il y ait entre eux au premier abord, ne peuvent cadrer toujours ensemble. Le système théocratique, tendant à se concentrer en lui-même, comme par une force centripète, ne pouvait lutter avec la force centrifuge de la démocratie, dont les germes commençaient à se developper. Les éléments pâles et séculiers de la politique de la Grèce et de Rome firent sauter le système oriental des Juifs, plus pâle encore, et en dispersèrent les fragments sur le monde entier. Et cependant, cette tendance conservatrice, cet amour du chez soi, profond chez le Juif comme une assise de granit, faisait qu'il prenait racine partout où il s'établissait, quoique ses regards attristés se tournassent sans cesse vers le temple de son Dieu. C'est ainsi que, de siècle en siècle, quand la ruche mère fut détruite, l'essaim s'attacha à la terre où il devait composer son miel, quoiqu'il en fût chassé maintefois avec une diabolique cruauté, et par le fer et par le feu. Et on dira de ce peuple qu'il n'avait point l'amour de la patrie! Hélas! cet amour de la patrie fut une des plus grandes causes de ses souffrances.

Le quinzième siècle fut le commencement d'une

nouvelle ère en Espagne. Ce pays, autrefois le siége de la science en Europe, tombe graduellement dans la barbarie du fanatisme religieux. Le monde catholique devint de plus en plus intolérant. Un Juif converti, Jérôme de Ste-Foix, fit éclater une cruelle persécution contre son peuple. Ce renégat, cet ancien médecin et favori du pape Benoît XIII, établit des conférences publiques à Tortosa, auxquelles le pape assista lui-même, et où le rabbin Don Vidal-ben-Banaste, un des champions juifs, enleva l'admiration du St-Père lui-même, par son savoir et la beauté de son éloquence. Joseph Albo, autre disputant juif, auteur du « Sepher Ikarim, » que les autorités juives estiment comme un des ouvrages les plus saillants du savoir rabbinique au quinzième siècle, nia, dans ces conférences, que l'avénement du Messie fût une partie fondamentale de la confession de foi juive. A cet égard, il mit complétement de côté l'opinion du grand Maimonides, et il est bon d'observer que ses vues étaient partagées par un grand nombre de docteurs juifs du quinzième siècle.

A cette époque aussi, les savants juifs commencèrent, en philosophie, à secouer le joug d'Aristote, auquel ils s'étaient soumis auparavant comme les Maures et les Chrétiens, à tel point qu'ils avaient traduit en hébreu à peu près toutes les œuvres du Stagyriste. C'est du quatorzième au quinzième siècle qu'on commença, dans les villes d'Espagne, à parquer les Juifs dans des quartiers particuliers. Les Cortès de Valladolid leur assignèrent des lieux isolés, d'où l'on ne pouvait sortir que par une seule porte, et où il était défendu d'entrer

à toute femme chrétienne. Les mêmes Cortès défendirent encore aux Juifs d'exercer les professions de médecin, d'apothicaire, de marchand de comestibles ou de denrées, d'aubergiste, d'intendant, de percepteur d'impôts, de tailleur, de chandronnier, de boucher, de charpentier, de savetier, de forgeron. Les hommes devaient laisser croître leurs barbes, sous peine de recevoir cent coups, et les femmes devaient cacher leur beauté sous d'épaisses mantilles [1]. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que les Cortès de Valladolid ne parlent pas de l'usure, d'où l'on peut inférer, ou que l'usure était reconnue en Castille, ou que les Juifs ne la pratiquaient pas.

Mais les Juifs furent protégés contre ces rigueurs par les rois eux-mêmes, quoique Henri VII et Jean II les traitassent avec une extrême sévérité et détruisissent nombre de leurs synagogues. En même temps, des conférences forcées, suivies de conversions forcées, s'étendaient partout, entretenues activement par le clergé. Voici un exemple de cette folie cléricale : Un certain Vincent Ferrier, soutenu par les rois et les prêtres, ouvrit une conférence pour la conversion des Juifs. Après sa prédication, 15,000 d'entr'eux se convertirent. Mais quelle conversion! On en comprendra la valeur quand on saura qu'immédiatement après, ils retournèrent à leur damnable infidélité; sur quoi, le

[1] Il serait curieux de rechercher si les femmes espagnoles profitèrent de l'exemple, et adoptèrent la mantille comme le signe extérieur d'une beauté invisible et intérieure.

pape Sixte IV, dans son infinie miséricorde papale, en fit brûler vifs 2000, fit tourmenter les autres, les enfermant dans d'affreux donjons, pour le salut de leur âme. Mais leurs peines ne faisaient que commencer. Car, à peine Ferdinand et Isabelle furent-ils délivrés des Maures, qu'ils résolurent d'expulser les Juifs, ce à quoi les encouragea fort le cardinal Ximénès. Ceux-ci n'épargnèrent alors ni peines ni supplications, ni présents, pour obtenir quelques concessions. Les en blâmerons-nous? Y aurait-il quelque raison plus forte pour empêcher d'adoucir, par quelques appâts, une bête sauvage, que pour empêcher de mettre à mort un Juif qui ne fait de mal à personne? Ferdinand et Isabelle sentirent leur zèle faiblir devant une offre que leur firent les Juifs de se racheter pour 30,000 ducats. Trente mille ducats! ce n'était pas trop pour obtenir la liberté, la vie; c'était beaucoup pour les plaisirs royaux! Le roi et la reine hésitèrent, mais non le serviteur du Christ, l'inquisiteur Torquemado. D'un air imposant, inspiré, le crucifix à la main, il s'avance vers le couple de Laodicée: « Judas a vendu votre maître pour 30 pièces d'argent, s'écrie-t-il; vos Altesses veulent le vendre de nouveau pour 30 pièces d'argent. Prenez-le donc, je vous le donne (il leur présentait le crucifix); allez, hâtez-vous de vendre vos âmes! » On commanda aux Juifs de quitter l'Espagne ou de se convertir. Ils préférèrent quitter la terre qu'ils aimaient le plus après la terre promise. « J'ai vu, dit l'historien Llorente, j'ai vu des Juifs donner une mai-

son contre un âne, une vigne contre un habit; d'autres avaler leur or pour l'emporter avec eux. » — « En un seul jour, dit Abarbanel, on put voir 600,000 hommes, femmes, enfants, vieillards, jeunes gens, sans armes, sans défense, sans demeure, sans abri, renouvelant une exode de désolation de toutes les parties du royaume, sans savoir où ils porteraient leurs pas. Je faisais partie moi-même des exilés. Prenant Dieu pour guide et pour appui, nous nous pressâmes vers les frontières des Etats voisins. Les uns devinrent le jouet et la proie de leurs oppresseurs; les autres périrent de faim; d'autres moururent de la peste; quelques-uns cherchèrent le bord des mers, pensant échapper plus aisément. Vain espoir! Ou ils périrent au milieu des flots, ou ils furent vendus, comme esclaves, à des chrétiens. . . .

. . . .

Dans cette extrémité, nous ne pouvions que répéter avec nos pères: Ici nous avons été défaits; ici nous avons entièrement péri; que son saint nom soit béni! »

Dès lors, l'histoire des Juifs en Espagne peut se résumer en quelques mots. Au seizième siècle on ne trouve aucun Juif, en Espagne, portant le nom de Juif. Ceux qui y étaient restés avaient acheté leur vie au prix d'un assentiment simulé aux dogmes chrétiens, et avaient pris le nom de « nouveaux convertis. » L'Espagne fut alors divisée en *vieux chrétiens*, et en *nouveaux chrétiens*. Ces derniers vivaient sous la surveillance infatigable de l'Inquisition, contre laquelle

leur profession de foi n'était pas même un sûr abri. Tous les jours de réjouissances publiques voyaient s'élever l'auto-da-fé de quelques Juifs, devenus suspects. On dit que Torquemada, à lui seul, en fit périr plus de 100,000.

Mais, de même qu'après l'expulsion des Maures, les Juifs devinrent l'objet de l'attention charitable de l'Eglise, de même la Réformation, appelant sur elle l'attention, la détourna des Juifs; sur elle se répandirent les rigueurs salutaires dont on les avait fait jouir jusqu'alors. C'est ce qui eut lieu partout, en Espagne excepté. En Espagne, le zèle saint qui faisait brûler les hérétiques, ne faisait qu'attiser les flammes qui devaient consumer les Juifs. Il y avait déjà deux générations que l'Inquisition avait porté la désolation dans toutes les demeures juives, et « les nouveaux convertis » priaient encore en secret leur Dieu, qu'il leur pardonnât le péché de se prosterner dans le temple de Rimmon et de dissimuler leur foi. Se prenant eux-mêmes en dégoût, ils portaient journellement la brulante souillure de leur propre exécration; journellement ils renouvelaient en secret de sombres expiations, et portaient l'angoisse d'une vie qu'ils auraient volontiers livrée, sans la crainte des épouvantables horreurs de l'infernale Inquisition. Tel a été leur sort en Espagne, jusqu'à une époque encore récente. Ce n'est que depuis la guerre avec le Maroc qu'on a permis aux Juifs, professant le Judaïsme, d'entrer en Espagne, et cette permission n'a été accordée qu'en faveur de cer-

taines considérations pécuniaires. Mais il y a si peu de Juifs qui aient profité de cette liberté que leur nombre est insignifiant aujourd'hui.[1]

Nous nous sommes arrêté longtemps sur l'histoire des Juifs en Espagne, plus peut-être que ne semble le permettre notre cadre. Nous l'avons fait, parce que c'est en Espagne que leur histoire montre à la fois le plus de gloire et le plus de souffrances. Leur histoire en Portugal date de la même époque, et revêt les mêmes couleurs quant à la littérature et à la politique. Et, de même que la persécution se fit sentir plus tard en Castille qu'en Aragon, de même elle arriva plus tard en Portugal qu'en Castille. C'est pourquoi leur position fut heureuse dans ce pays jusqu'à la fin du quinzième siècle. Le sud-ouest de la Péninsule fut le dernier soumis à la domination catholique. Le Portugal avait des rois capables et entreprenants, et ils étaient trop occupés à combattre les Maures, et à résister aux envahissements de l'Espagne catholique, pour persécuter les Juifs, qu'ils regardaient comme les membres d'une *nation* étrangère. La lutte contre les Maures venait de finir, quand les grandes expéditions navales des Portugais commencèrent. Ils étaient trop occupés de leurs affaires séculières, pour persécuter les Juifs

[1] Faut-il s'étonner que les Juifs hésitent à s'établir dans les possessions espagnoles, lorsque dernièrement encore (Août 1863) deux Juifs, dont un enfant de 14 ans, furent torturés à Saffi (Maroc) sur la demande du vice-consul d'Espagne, et exécutés en présence des équipages de deux navires de guerre de ce pays, sur une accusation d'empoisonnement, depuis reconnue fausse? *(Note du Traduct.)*

à cause de leur religion. En effet, il n'y eut en Portugal de persécutions religieuses qu'au moment de la grande sortie finale des Juifs d'Espagne. En Espagne, tandis que les Juifs étaient appuyés par l'élément aristocratique, les prêtres l'étaient par l'élément démocratique. Les rois et la noblesse protégeaient donc les Juifs; le clergé conspirait contre eux. Les mêmes traits se reproduisaient en Portugal, et, comme en Espagne, le clergé eut le dessus. Le 20 Décembre 1496, les Juifs de Portugal eurent à choisir entre l'exil et le baptême. Les Juifs portugais étaient si fort attachés à cette seconde patrie, qu'ils ne pouvaient comprendre même qu'on les obligeât à la quitter. Il ne leur restait qu'à accepter le baptême, et, au rapport d'un évêque, dont le cœur avait été froissé par le spectacle qu'il avait sous les yeux, ou les traînait par les cheveux devant l'autel, tandis qu'ils prenaient Dieu à témoin qu'ils voulaient mourir dans la foi de Moïse. « J'ai vu pire encore, ajoute l'évêque, mais c'est le roi Manoël qui l'a voulu, et ils sont ses esclaves de fait. » Si l'on peut essayer de pallier les rigueurs de Ferdinand et d'Isabelle, il n'en est pas de même des monstrueuses cruautés de Manoël qui bannit les Juifs, et qui, en même temps, pour les empêcher de s'éloigner, ordonnait que leurs enfants, au-dessous de 14 ans, leur fussent enlevés pour être élevés dans le Christianisme. Nous passons sous silence d'autres atrocités. Leur condition était si affreuse, qu'ils étaient résolus d'en appeler au Pape, quand Manoël se radoucit à leur égard, tellement qu'il leur accorda un répit de 20 ans, pourvu

qu'ils fissent profession extérieure du Christianisme, leur promettant qu'à cette époque ils pourraient quitter le Portugal, sans être plus molestés ou faire profession publique de conversion chrétienne. Durant ce temps, ils seraient à l'abri des persécutions. Les Juifs acceptèrent, et le roi tint parole. Mais il mourut en 1522, et en 1531, Clément VII octroya au Portugal la permission d'établir dans le royaume l'Inquisition, déjà si florissante en Espagne. Dès lors, le nombre des Juifs qui quittaient le Portugal pour demeurer fidèles à leur foi, s'accrut continuellement. Pendant longtemps l'émigration juive fut défendue (raffinement de cruauté), et cet état des choses alternait avec des retours de bienveillance et des édits de permission; mais le nombre des *nouveaux chrétiens* qui abandonnaient le Portugal, pour passer en Italie, en Turquie, en Hollande, s'accrut tellement, que le nom de Juifs portugais est demeuré (dans les Pays-Bas surtout et à Hambourg) comme nom générique pour tous les Juifs, qui comptent parmi leurs ancêtres d'anciens habitants de la Péninsule.

L'existence des Juifs en Gaule est un des faits les plus anciens acquis à l'histoire de ce pays. Les *negotiatores* dont parle César étaient probablement des Juifs. L'on peut dire même que l'introduction des Juifs en Europe est un fait anti-historique. Nous pouvons seulement supposer que Marseille, la grande Calcutta de l'ancienne Rome, fut le point d'où ils se répandirent du sud de l'Europe vers les mers du Nord. Que les Juifs aient suivi, ou que, plus probablement

encore, ils aient précédé la conquête romaine, il est de fait qu'on les retrouve dans toute la Gaule, bien avant que les rois visigoths d'Espagne les eussent chassés au delà des Pyrénées. Du cinquième au dixième siècle, on les voit prospérer dans le Languedoc, dans la Provence, recueillant les fruits du commerce le plus varié. Les empereurs Carlovingiens leur accordèrent de riches possessions; Lyon était le centre de leur commerce; Juifs et Chrétiens vivaient dans cette ville en bonne intelligence; il y avait entre eux des mariages. On avait changé le jour du marché de manière à ne pas violer leur sabbat. Les Juifs paraissaient aux fêtes chrétiennes, et on leur permettait même de faire l'exposition publique de leur foi. Les évêques chrétiens se plaignirent en vain des libertés accordées à ceux qui avaient crucifié leur maître; les Juifs en jouirent jusqu'à la chute des Carlovingiens, auxquels succéda un système fatal aux Juifs : la féodalité.

L'unité européenne et impériale fut remplacée par des gouvernements de localité. Dans la société féodale, le baron, le prêtre, le bourgeois, le serf, chacun avait sa place et la remplissait. Le Juif n'en avait point. Il ne reconnaissait nul seigneur lige; il n'était inféodé à personne, ne tenait aucune terre. Le bourgeois le repoussait de son commerce, et le chassait de sa corporation. Le baron en faisait son jouet, et lui imposait en même temps les misères et les gains d'un usurier. La théorie de l'intérêt, l'institution d'une banque étaient choses complétement inconnues en Gaule au moyen âge, et l'on haïssait les Juifs pour les services mêmes qu'ils ren-

daient à la société. On recommença à inventer, à répéter les histoires étranges qui avaient eu cours en Espagne, et qui se répandirent dans toute l'Europe, ces histoires d'enfants chrétiens que les Juifs crucifiaient, d'hosties saintes qu'ils perçaient pour les profaner, en poussant des cris lugubres. Ces histoires, dont on ne pouvait présenter aucune preuve, ont été renouvelées à Damas, il y a 20 ans, accompagnées de résultats effroyables, et en Europe même, à Juliers, en 1840.

Les célèbres *ordonnances* jettent une étrange lumière sur les rapports des Juifs avec le gouvernement du douzième au quatorzième siècle. Philippe-Auguste, à son avénement, trouva que les Juifs avaient des hypothèques sur la moitié de Paris. Alors, il déclara simplement que toute dette contractée envers un Juif était nulle; il confisqua toutes leurs terres; le roi s'attribua un cinquième des dépouilles, et ordonna aux Juifs de sortir du royaume. Puis, plus tard, il eut à lutter contre de grandes difficultés financières; il rappela les Juifs, exigeant seulement d'eux une grande somme d'argent. Nous avons là un exemple de la manière légale dont on usait envers eux. Les règlements de saint Louis étaient d'une nature purement religieuse; mais il demeure seul dans sa persécution consciencieuse. Philippe le Bel protégea les Juifs contre l'Église, jusqu'à ce qu'ils fussent riches; alors il leur prit leur argent et les chassa. Cinquante ans après, ils achetèrent leur rentrée, et furent réinstallés avec une sorte de triomphe, sous condition d'un paiement annuel. La même comédie fut encore jouée (mais pour

la dernière fois) en 1394; après quoi, on entendit fort peu parler des Juifs de France pendant les temps modernes.

L'esprit de tolérance générale, qui fut le plus beau monument de la pensée au dix-huitième siècle, avant que les excès de la Révolution ne l'eussent défiguré, cet esprit de tolérance ne pouvait manquer d'influer aussi sur le sort des Juifs. Malesherbes, surnommé le *ministre patriote*, abolit l'impôt qui assimilait le Juif à la bête de somme, et rassembla plusieurs des membres les plus éclairés de leurs communautés pour qu'ils l'aidassent à effectuer leur réhabilitation. L'Académie de Metz mit au concours cette question : *Des moyens d'améliorer la condition des Juifs.* Le prix fut partagé entre deux concurrents, l'un, un Juif, Horwitz Thierry, l'autre un prêtre catholique, l'abbé Grégoire. Celui-ci défendit, avec une énergie toute particulière, une classe d'hommes trop longtemps et trop cruellement opprimés. Cependant le flot des événements amena rapidement la Révolution. Lorsqu'elle éclata, les Juifs n'avaient encore obtenu aucune position sociale, quoique, depuis plusieurs années, ils fussent publiquement tolérés, et eussent obtenu même des lettres de naturalisation. Dans une de ses premières séances, l'Assemblée constituante annonça son intention de s'occuper sous peu de l'état des Juifs. Quelques mois plus tard, on débattit cette question : les *Comédiens*, les *Juifs* et les *Protestants* peuvent-ils être choisis pour remplir des offices civils et militaires ? M. de Beaumetz prétendit que les Juifs eux-mêmes ne s'en souciaient pas, argu-

ment réfuté par Mirabeau avec une grande véhémence, et dont les Juifs prouvèrent la fausseté par leur conduite aussitôt qu'ils eurent acquis leurs droits de citoyens. La question fut sérieusement reprise quelques jours plus tard, et Mirabeau, l'abbé Grégoire, Clermont-Tonnerre, Rabaut-Saint-Etienne soutinrent avec éloquence les droits de la justice et de l'humanité. On passa un décret qui accordait les droits civils aux Juifs espagnols et portugais d'Avignon seulement. Alors, les Juifs du Nord, exclus des bienfaits accordés aux Juifs du Midi, firent entendre de vives réclamations. Elles furent écoutées. Un décret, suivi d'une proclamation royale, plaça les Juifs d'Alsace sous la protection des lois. Un second décret abolit tous les impôts, toutes les taxes extraordinaires levées sur les Juifs; un troisième décret abolit toute limitation, toute réserve, et accorda aux Juifs la plénitude des droits civils, sous condition du serment de fidélité aux lois du royaume.

Mais, quelque complète que fût en théorie l'émancipation des Juifs, il se passa quelque temps avant que des hommes, écrasés pendant des siècles par le poids de la persécution, pussent comprendre leur position, et que les préjugés injustes dont ils étaient l'objet eussent diminué. On accusa les Juifs d'Alsace d'émettre des prétentions exorbitantes sur leurs débiteurs, en se reconnaissant créanciers de ceux-ci de la somme de quarante millions. Il leur fut ordonné d'adresser à l'autorité un compte détaillé de leurs affaires, et il se trouva qu'au lieu de quarante millions dont on

se plaignait, il n'y avait que dix millions. Le gouvernement, en conséquence, laissa tomber l'affaire. D'un autre côté, les communautés juives, avant la Révolution, avaient emprunté de l'argent pour subvenir à certaines dépenses. Ces communautés furent dissoutes plus tard, et plus tard aussi les créanciers réclamèrent leur paiement. Le gouvernement traita les communautés comme si elles existaient encore, quoique depuis longtemps elles eussent disparu, et il ordonna qu'on formât une commission pour liquider la dette et distribuer l'argent à qui de droit. Quoiqu'il y ait eu à ces arrangements quelque apparence de justice quant aux créanciers, ils étaient essentiellement injustes envers les débiteurs, dont les fortunes avaient grandement souffert dans le naufrage général de toutes les richesses personnelles pendant la Révolution. Les Juifs continuèrent à souffrir de la calomnie populaire, sous toutes les formes, jusqu'à ce que Napoléon eût pris les choses en main.

Napoléon ordonna que toute exécution judiciaire en faveur des Juifs fût suspendue, et il convoqua, à Paris, une assemblée composée des députés des Juifs de l'Empire, afin de recevoir leurs réponses officielles, à une série de questions que devait leur adresser le gouvernement. Les Juifs de France et ceux de l'Italie, qui faisait alors partie de l'Empire, envoyèrent à Paris leurs députés, qui, au nombre de 1,200, composèrent l'assemblée qui siégea dans une salle préparée à cet effet dans l'Hôtel-de-Ville. Voici la substance des questions qui leur furent posées : — Un Juif

peut-il avoir plusieurs femmes? — Le divorce est-il permis par la loi juive? — Est-il valide quand il est prononcé uniquement par la loi française, ou a-t-il besoin d'être confirmé ou prononcé par d'autres tribunaux ou d'autres lois? — Une femme juive peut-elle épouser un Chrétien, ou un Chrétien épouser une Juive, ou les Juifs ne doivent-ils se marier qu'entre eux? — Aux yeux des Juifs, les Français sont-ils des frères ou des ennemis? — Dans l'un ou l'autre cas, quelle conduite, quels rapports leur loi leur impose-t-elle vis-à-vis des Français qui ne sont pas de la même religion qu'eux? — Les Juifs nés en France, traités par la loi comme des citoyens, regardent-ils la France comme leur patrie? — Se sentent-ils obligés à la défendre, à obéir à ses lois, à se conformer aux ordonnances du Code civil? — Par qui les Rabbins ont-ils été jusque-là nommés? — Quelle juridiction de police les Rabbins ont-ils eue parmi les Juifs? quelle police judiciaire ont-ils exercée? — Les formes d'élection des Rabbins et leur juridiction de police sont-elles établies par la loi ou par la coutume? — Y a-t-il des professions que leur loi interdise aux Juifs? Leur loi défend-elle l'usure?.... Nous avons donné ces questions dans toute leur étendue, parce qu'elles jettent un grand jour sur l'état des Juifs en France et ailleurs.

L'assemblée commença immédiatement ses travaux, et nomma une commission pour examiner les questions proposées. Les réponses sont dignes d'attention.

L'assemblée déclara que :

La loi des Juifs commandait de considérer la loi de

l'Etat comme la loi suprême en matière civile et politique; qu'ainsi, si leur code religieux, ou l'interprétation qu'on en donnait, contenait des dispositions civiles ou politiques contraires au Code français, ils devaient les faire céder à ce dernier. — Ils déclarèrent qu'ils regardaient les Français comme des frères; que leur premier devoir était la charité, sans acception de personnes, la charité envers tous, Juifs ou Chrétiens. — Quant aux rapports avec les Chrétiens et à notre conduite envers eux, nous n'admettons, dirent-ils, nulle autre différence que celle du culte envers l'Etre suprême, que *chacun* sert selon ses vues.

Passant à d'autres sujets, ils déclarèrent: Qu'il n'est pas permis aux Juifs d'avoir plusieurs femmes; qu'à cet égard, la loi de Moïse est subordonnée à la loi civile; que les mariages entre Juifs et Chrétiens n'étaient pas défendus. — Que les Rabbins ne tenaient pas leur autorité sur leurs frères de par la loi de Moïse; que le titre de Rabbin était un titre honorifique, donné à l'homme instruit dans la loi; que, s'ils avaient quelque autorité en certaines fonctions, cette autorité était basée sur une loi civile et non religieuse. — Que les Juifs pouvaient embrasser toute profession, quelle qu'elle fût; que leur religion même les tenait pour obligés d'avoir une profession. — Enfin, que la loi de Moïse n'autorisait point l'usure, parce qu'elle ne fait mention que d'un intérêt légal.... Ces réponses étaient très-satisfaisantes, mais il leur manquait l'autorité d'une représentation permanente, d'une institution responsable. C'est pourquoi l'empereur conçut

l'idée de créer un grand *Sanhédrin*, c'est-à-dire une assemblée de docteurs, qui feraient revivre l'autorité des Sanhédrins des temps anciens. L'assemblée accueillit cette proposition avec joie, et une circulaire, adressée à toutes les Synagogues de France et d'Italie, leur annonça qu'on allait tenir un grand Sanhédrin à Paris; que vingt-cinq membres de l'assemblée qui y était réunie en feraient partie; qu'on émettrait des ordres, pour que vingt-neuf Rabbins, choisis dans les Synagogues de l'Empire, se réunissent à Paris; qu'une commission de neuf membres se formerait, pour préparer, avec les commissaires du gouvernement, une liste des sujets qu'on soumettrait au grand Sanhédrin; enfin, que l'assemblée ne serait dissoute qu'après avoir mené son œuvre à bonne fin.

Ce Sanhédrin se réunit avec toute la pompe analogue à la circonstance; et afin que rien ne manquât qui pût donner du poids à ses décisions, on y observa toutes les formes que prescrit la loi juive. On discuta et ratifia, l'une après l'autre, chacune des réponses données par l'assemblée, et nous ne nous arrêterons que sur la déclaration de principes généraux qu'y ajouta le Sanhédrin, par manière de préface : « Nous déclarons, dirent les Rabbins, que la loi divine, ce premier héritage de nos pères, contient des dispositions politiques et religieuses; que les dispositions religieuses, par leur nature même, sont indépendantes des temps et des circonstances; qu'il n'en est pas de même des dispositions politiques, c'est-à-dire des dis-

positions qui concernent le gouvernement dès Juifs, lorsqu'ils habitaient la Palestine, qu'ils avaient leurs rois, leurs grands-prêtres et leurs magistrats.»

Les décrets du Sanhédrin furent reçus avec respect et empressement par toutes les synagogues de France, et par celles de Hollande et de Francfort. Néanmoins, malgré la libéralité générale de l'empereur envers les Juifs, ils ne furent pas à l'abri de certaines vexations législatives exceptionnelles, pendant les années qui suivirent. Un décret du 17 Mars 1808, date qui coïncidait presque avec le clôture du Sanhédrin, établissait que tout prêt fait, par des Juifs, à des mineurs, des femmes ou des soldats, sans l'autorisation de ceux sous la dépendánce desquels ils se trouvaient, était considéré comme nul. Aucun Juif ne pouvait entreprendre un commerce sans prendre une patente, qui ne lui était accordée qu'après un examen minutieux de sa moralité. Tout acte commercial accompli par un Juif, sans cette patente, était regardé comme nul. Aucun Juif qui n'était pas déjà domicilié dans les départements du Haut et du Bas-Rhin ne pouvait aller s'y établir. Aucun Juif ne pouvait s'établir dans quelque autre département, sans y acquérir, au préalable, des biens-fonds. De plus, ceux qui acquéraient ces biens-fonds devaient se livrer à l'agriculture seulement. — Ces dispositions devaient avoir force de loi durant 10 ans, et pouvaient se prolonger à l'expiration de ce terme, selon le vœu du gouvernement. Mais on sentit si bien l'injustice de ces mesures, qu'elles furent bientôt mo-

difiées. Cependant les Juifs du Nord de la France demeurèrent sous la pression d'une législation exceptionnelle jusqu'à la fin de la Restauration.

La charte de Louis XVIII protégeait également les Juifs et les Chrétiens en proclamant la liberté des cultes; mais elle ne rétribuait que les cultes chrétiens, et maintenait l'organisation religieuse consistoriale établie par l'Empereur. La révolution de 1830 balaya les derniers restes des distinctions odieuses établies entre les Juifs et les Chrétiens. On ne reconnut aucune religion dominante dans l'Etat, et les ministres du culte israélite furent rétribués, comme les ministres des cultes chrétiens. En aucun pays, excepté en Hollande, les Juifs n'occupent une position plus haute qu'en France. On croirait peut-être qu'ils sont encore plus favorisés en Angleterre. A maints égards, sans doute, ils doivent être satisfaits. Mais, cependant, ils auront à se plaindre, tant que la Chambre des Lords aura entre les mains le pouvoir de leur imposer une condition à laquelle aucun Juif ne pourra honorablement accéder.

Si nous considérons l'histoire des Juifs en Angleterre, aux temps anciens, nous voyons que Guillaume le Conquérant passe pour les avoir amenés de Rouen en Angleterre, et leur avoir donné une contrée à habiter, qu'ils conserveraient par droit d'héritage. Guillaume le Roux, dans son humeur sans frein, se plaisait à mettre aux prises les croyances juives et chrétiennes, et assistait, avec un sombre plaisir, aux luttes qu'il avait ainsi provoquées. Mais l'indépendance des barons normands contenait puissamment le pouvoir de leurs

princes relativement aux taxes et aux impôts, et les Juifs devinrent, pour ceux-ci, un instrument commode à mettre en œuvre pour obtenir des impôts indirects. « Les Juifs, dit Guillaume de Neubourg, sont les usuriers royaux. » Sous le règne de Henri II, les transactions royales avec les Juifs formaient un département spécial au ministère, absorbaient une branche des finances (de l'Echiquier) sous le nom de *Scacearium Judaïsmi.* Cette branche de l'Echiquier, consacrée aux Juifs, était dirigée par des justiciers juifs, qui jouissaient de toutes les immunités des Barons de l'Echiquier. Toute somme prêtée par les Juifs était enregistrée. L'usure, en Angleterre, fut d'abord reconnue par l'Etat, puis systématisée. Les Juifs étaient, auprès des rois normands, à peu près dans les mêmes relations, que le sont aujourd'hui les serfs commerçants, en Russie, vis-à-vis de leurs propriétaires. Ils étaient véritablement la propriété du roi, entretenus avec soin, et pillés seulement, comme les abeilles, quand on leur enlève leur miel, juste ce qu'ils pouvaient supporter.

Mais, si les rois avaient un soin jaloux des Juifs, la population chrétienne ne les en aimait pas davantage. Le massacre des Juifs au couronnement de Richard, et le massacre, plus terrible encore, qui se fit à York, au moment du départ de ce prince pour les croisades, étaient la preuve évidente que les Juifs vivaient sur un volcan toujours prêt à les engloutir. Henri III fit pour les convertir un effort que poursuivit quelque temps Edouard Ier, promettant la moitié des biens de tous aux convertis. Cependant, en 1287

nous les trouvons en prison, et trois ans après, expulsés du royaume. Ils n'y rentrèrent qu'au temps de Cromwell. Après une exclusion de trois siècles, ils reçurent du chef des Puritains la permission de s'établir en Angleterre, malgré les réclamations des membres du clergé et des légistes.

Mais, quoique Cromwell fût favorable aux Juifs, ceux-ci ne purent obtenir leur réadmission légale dans le pays. Toutefois, où la loi dormait, la tolérance fermait les yeux. Sous Charles II et Jacques II, les Juifs reçurent des droits de naturalisation, que les rois refusèrent de violer, quelques instances qu'on leur fît. Mais, sous Guillaume, on leur imposa des obligations contraires à leurs sentiments, et au temps de la reine Anne, on passa un acte, conçu dans le véritable esprit du code catholique, qui obligeait les Juifs à faire une pension à leurs enfants qui voudraient se faire chrétiens. Sous Georges II, les ordonnances, concernant les obligations contraires à leurs sentiments, furent rappelées, et on passa un acte qui autorisait la naturalisation des Israélites étrangers. Cet acte, cependant, produisit une violente fermentation populaire. Il est curieux de rapprocher le désordre que causa cette ordonnance, du sentiment qu'a excité de nos jours la lutte victorieuse qu'ont soutenue les Juifs, pour être admis au Parlement. L'opposition est venue surtout du bigotisme de quelques torys des hautes classes, des membres de la haute Église, et des Évêques. C'était exactement le rebours en 1753. Les évêques furent d'abord favorables à la reconnaissance

des droits des Juifs. Les hommes d'état, les politiques, considérant la mesure sous le rapport de la convenance et de la simple justice, partageaient les mêmes vues. L'opposition à ce que justice leur fût rendue, venait du peuple, qui, les marchands en tête, faisait retentir des clameurs contre les Juifs et contre les évêques partisans des Juifs. « Point de Juifs! Point de Sabbat! » tel était leur cri et leur tout-puissant argument [1]. M. Sydenham, ayant voté pour les Juifs, perdit sa députation pour Exeter. L'évêque de Norwich fut insulté dans tout son diocèse, lors de sa tournée pastorale, pour avoir appuyé cette mesure. Les jeunes garçons vinrent demander à sa Seigneurie de *venir les circoncire*, et l'on afficha à la porte d'une église que « le lendemain, étant un Samedi, sa Seigneurie confirmerait les Juifs, et le Dimanche les Chrétiens. » Les murmures furent si violents, que les ministres battirent honteusement en retraite, et au premier jour de la session suivante, le duc de Newcastle présenta un bill pour rappeler la mesure; ce bill passa sans aucun obstacle dans les deux Chambres.

Il s'écoula à peu près un siècle avant qu'on fît de nouveau un grand effort pour relever les Juifs de leurs incapacités civiles. En 1830, lorsque M. Grant se présenta et demanda la permission de proposer un bill pour le rappel des incapacités civiles des sujets britanniques, professant la religion juive, il obtint, à la première lecture, une majorité de 18 voix, mais fut

[1] Hist. d'Angleterre. Comte Stanhope, vol. IV.

repoussé, à une seconde lecture, par une majorité de 63 voix. C'est à ce mouvement que se rattachent les efforts remarquables et honorables de feu le baron Goldsmid, père du baronet actuel, Sir Francis Goldsmid. L'ouverture des débats frappe par l'importance sérieuse de la discussion, par la modération qui la caractérisa, et par les talents éminents des orateurs, parmi lesquels lord Macaulay, qui fonda sa réputation par son premier discours public, où il défendit les droits des Juifs contre Sir R. Inglis, et où il fut soutenu par Sir James Macintosh. Il serait inutile de reproduire ici des arguments, qui, à force d'être répétés depuis 30 ans, paraissent des banalités, surtout maintenant que l'opinion publique a terminé l'affaire. Notre but est de donner à grands traits une esquisse générale de la position des Juifs dans le passé et à l'époque actuelle, en signalant la marche des progrès apportés par le temps. Nous ne pourrions, sans dépasser les limites que nous devons nous poser, donner le détail des vicissitudes de cette lutte calme, mais persévérante et courageuse, par laquelle les Juifs conquirent, pied à pied, la reconnaissance de leurs droits civils dans ce pays. Ce qui, en d'autres contrées, se serait accompli au moyen d'un arrêt sommaire du Gouvernement central, s'acheva, en Angleterre, au moyen d'un nombre infini de luttes partielles, insignifiantes en apparence, mais chacune amenant ses conséquences logiques immédiates, jusqu'à ce que la somme de ces vicissitudes partielles rendît la retraite

impossible, et fit tomber les portes du Parlement, entièrement sapées par la base.

Voici un exemple de la nature arbitraire et capricieuse des préjugés locaux que les Juifs eurent à surmonter, même à Londres. M. Saül, marchand juif de Londres, avait épousé une femme chrétienne, et avait élevé ses enfants dans la religion de leur mère. Son fils, à son début dans les affaires, adressa une demande, dans le but d'obtenir les priviléges de la Cité. Comme il était Chrétien, et prêt à accéder à toutes les formalités nécessaires, on ne pouvait repousser la requête; tout homme dans sa position eût été accueilli, fût-il fils d'un Chinois ou d'un Mahométan. Mais on le repoussa, parce que son père était Juif. Il présenta une seconde pétition, et fut encore refusé; à la troisième fois, l'absurdité du refus parut si manifeste, qu'on céda. On aurait dû le faire dès le début, car rien n'avait changé ni dans les principes ni dans les détails du fait. Ceci eut lieu, à ce que nous croyons, vers l'année 1827.

Ce ne fut qu'en 1830, qu'en conséquence des opinions de feu lord Denman, alors common-sergeant Denman, les Juifs furent admis à prêter serment sur l'ancien Testament, et à jouir des priviléges de la Cité. C'était un privilége indispensable pour arriver à une dignité quelconque à Londres. En 1835, M. David Salomons fut élu shérif de Londres et de Middlesex. Cette dignité, comme l'indique son nom, implique un double office, celui de shérif pour le comté de

Middlesex (acheté au roi Jean par la Cité), et celui de shérif de Londres. Il y a deux shérifs de Londres, qui sont en même temps shérifs de Middlesex. M. Salomons, de sa personne être unique et indivisible, s'est trouvé, lors de son élection, être double et deux personnalités entièrement distinctes, quant à ses doubles fonctions de shérif. Comme shérif de Middlesex, il publie tous les procès et convoque les jurés de ce comté; comme shérif de Londres, il remplit les mêmes fonctions pour Londres. Mais, comme shérif du comté, il tient son office de la couronne; comme shérif de Londres, il est un officier incorporé, et tombe dans la catégorie de ceux qui tiennent leur charge d'un corps officiel. Ainsi, une portion de sa personnalité est appelée au *serment du Test*, l'autre partie en est entièrement exempte. Les résultats de ce dualisme sont fort curieux. Établissons d'abord, qu'avant le rappel du serment du Test et de l'acte de corporation de 1828, tous les officiers incorporés par acte de Charles II, devaient participer au sacrement, *avant admission*, et tous les officiers qui dépendaient de la couronne devaient y participer, *après admission*. Néanmoins, cette déclaration contenant ces paroles « *foi de véritable Chrétien* » aurait également exclu un Juif de la charge de shérif, si l'on n'avait pas fait la différence, comme dans l'acte de Charles II cité plus haut, entre officiers incorporés et officiers de la couronne. Le shérif de Middlesex était éligible, *sans faire de déclaration avant son admission*; le shérif de Londres devait faire sa déclaration, *un mois auparavant*, ou *au*

moment même de son admission. M. Salomons fut élu; mais pour obvier à cette anomalie, on passa un acte, par lequel on déclara qu'un shérif de la Cité n'avait pas besoin de prêter un serment ou de faire une déclaration qu'on n'exigeait point d'un shérif de comté. Ainsi, pour sortir de difficulté, M. Salomons se plaça sous la protection du bill annuel d'indemnité. Telle fut l'ouverture par laquelle le Juif, shérif du Middlesex, fit passer le Juif shérif de Londres par-dessus la déclaration, jusqu'à la fin de l'année, époque à laquelle finissait son office.

Cependant, quoique les Juifs fussent ainsi admis aux fonctions de shérif, et l'eussent été de même dans la magistrature, les anciennes anomalies, concernant les offices de corporations, demeurèrent en pleine force jusqu'en 1844. Durant cet intervalle il y eut dans la ville de Londres deux élections à la charge d'alderman, l'une en 1835 pour le quartier d'Aldgate, l'autre en 1844 pour le quartier de Portsoken. Mais ces élections furent annulées, par suite de l'objection, que ce n'était qu'en la session de 1835 que fut passé l'acte de Sir Robert Peel, qui permettait aux Juifs de faire leur déclaration, à l'effet d'obtenir des emplois municipaux, sans prononcer les mots de « foi de véritable chrétien. »

Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase, celle de la question de l'admission des Juifs au Parlement. Déjà en 1836, nous trouvons M. Salomons engagé dans une lutte très-vive, qui n'eut pas de succès, il est vrai, pour la députation du bourg de Sho-

reham. En 1841, nous le retrouvons à Maidstone, et en 1847 il paraît pour la première fois dans une cour de Greenwich, dans le même temps et la même année où le baron de Rothschild paraissait à Londres. Le succès du baron de Rothschild redonna une vie nouvelle à la question des Juifs. Cependant, il abandonna son siége au Parlement, la même année, alors que la chambre des Lords eut rejeté le bill en faveur des Juifs; mais il fut de nouveau réélu, l'emportant sur Lord John Manners, avec une grande majorité. En 1850, la lutte fut portée pour la première fois devant la chambre des Communes, quand le baron de Rothschild, vers la fin de la session, se présenta à la table de la Chambre, pour prêter le serment nécessaire avant d'y prendre place. En prêtant son serment, il retrancha les paroles « foi de véritable chrétien. » On lui ordonna de se retirer, et les choses en restèrent là pour cette session.

Telle était alors la position des Juifs, quand M. Salomons reparut en Juillet 1851, comme député pour le bourg de Greenwich. Les Juifs pouvaient posséder des biens-fonds; leurs mariages étaient légalement reconnus; ils étaient admis aux priviléges de la Cité; ils pouvaient être alderman, shérifs, lieutenants-gouverneurs; toutes les charges du pays leur étaient accessibles, en un mot, excepté celle de membre du Parlement et des tribunaux. Et maintenant, la grande lutte, qui avait commencé avec les débuts de la carrière de Lord Macaulay, le soutien le plus ardent des vues constitutionnelles en Angleterre, était arrivée à

une crise, qui demandait encore dix ans de luttes ardues, avant d'arriver à un dénoûment satisfaisant. Sous le point de vue constitutionnel, le débat eut lieu le 1er Juillet 1851, débat des plus intéressants qui aient signalé nos annales parlementaires. Nous en retracerons brièvement les principaux traits, avant de passer à la dernière partie de notre tâche, qui a rapport à l'état actuel de la société juive en Angleterre.

Après une élection vivement débattue en Juillet 1851, M. David Salomons, alderman de la cité de Londres, et lieutenant-député pour les comtés de Kent et de Sussex, fut nommé, à une majorité considérable, par le bourg de Greenwich. Il se présenta, le 18 du même mois, à la chambre des Communes pour y siéger, après avoir prêté le serment nécessaire. S'approchant donc de la table, pour prononcer le serment, il demanda de jurer sur l'Ancien Testament, et lorsque le Président lui en demanda la raison, il répondit qu'un serment prêté sur l'Ancien Testament lui paraissait plus inviolable, parce que sa conscience s'y trouverait plus engagée. Mais, en répétant, après le greffier, la formule du serment, il supprima les paroles: « foi de véritable chrétien, » qui sont les dernières du serment. Il répéta les paroles: « que Dieu me soit en aide, » baisa l'ancien Testament, et demanda à signer son serment, et à prouver qu'il remplissait les conditions nécessaires de possesseur de biens-fonds. On ne le lui permit pas. Le Président lui ordonna de se retirer, parce qu'*il n'avait pas prêté le serment de la manière*

requise par la loi. Alors M. Salomons se retira en dehors de la barre. Là-dessus, Lord Llanorer (alors Sir Benj. Hall) se leva et dit « qu'il se présentait à la requête du député de Greenwich pour déclarer, que celui-ci ne s'était retiré, que par respect pour l'ordre du Président; mais qu'il désirait savoir, au cas où il viendrait prendre sa place dans la Chambre, si le Gouvernement le poursuivrait comme passible des peines établies par le Parlement, en ordonnant que la question de droit fût portée devant une cour de justice. » Lord Russell était absent, et la question fut ajournée. Le lundi 21, devant une chambre où se pressait la foule, la véritable lutte commença. Sir B. Hall répéta la question qu'il avait posée dans la séance dont nous venons de parler. Lord John Russell répondit, que le gouvernement n'avait nullement l'intention d'établir une poursuite contre l'honorable député. Dans ce cas, reprit Sir B. Hall, le député de Greenwich n'a pas d'autre alternative que de prendre sa place. Là-dessus, M. Salomons, qui était encore derrière la barre, se leva et prit son siége, au milieu des cris: « à l'ordre! Président! » entremêlés de hourras. Le vétéran Sir Robert Inglis se lève, comme un nouveau Nestor, pour parler à la chambre; mais le président l'interrompt en ces termes: « Un honorable membre de la Chambre n'a pas le droit d'y prendre son siége, sans avoir prêté le serment prescrit par les lois. C'est pourquoi je réitère ma requête de vendredi dernier, et je prie le député de se retirer. « Dehors, dehors! » s'écrie-t-on avec violence, principalement des bancs de l'opposition.

M. Salomons persiste et demeure à sa place. La perplexité est inexprimable dans l'assemblée. Enfin, Lord J. Russell propose la motion: « d'ordonner à M. l'alderman Salomons de se retirer de la Chambre. » Avant que le président ait pu émettre son opinion, Sir Bernal Osborne lui glisse dans la main la motion contraire, inscrite sur un morceau de papier. Le Président en appelle, à haute voix, à la Chambre, pour qu'elle soutienne son Président. « Je prends la parole dans ce but, s'écrie Lord John, et je propose : « d'ordonner à M. l'alderman Salomons de se retirer. » Aussitôt M. Osborne, avec une dextérité admirable, change sa motion en amendement, en s'écriant: « Je propose un amendement, que j'ai déposé entre les mains du Président. » Le Président constate le fait, et lit l'amendement de M. Osborne: « Que David Salomons, etc., soit en droit de reprendre son siége dans la Chambre. » Au milieu des cris: « aux voix! » M. Ansley propose un ajournement, alléguant que la Chambre n'était pas dans l'assiette convenable pour voter, emportée qu'elle était par la lutte des passions. Mais l'ajournement fut repoussé, à une majorité de 192 voix. Chose curieuse! c'est dans cette lutte même que M. Salomons vota pour la première fois, comme membre du Parlement. Après une discussion, à laquelle prirent part Lord J. Russell, le solliciteur-général (M. Bethel) et Sir Frédéric Thesiger, l'amendement de M. Ansley fut repoussé à une majorité de 148 voix. M. Ansley réclama encore une fois l'ajournement; sur quoi M. Salomons étant appelé par M. Hobhouse à faire connaître

à la Chambre la marche qu'il comptait suivre, se leva pour parler. La scène qui suivit est digne du plus vif intérêt. Au milieu de la Chambre se tenait debout un homme, au maintien plein de dignité et de douceur, un paisible gentilhomme de province, dont la physionomie indiquait une intelligence cultivée, comme celle de la plupart des honorables membres qui l'entouraient. Autour de cette calme et douce figure, se déchaînait la lutte furieuse des éléments parlementaires. Au milieu des cris: « Dehors! » d'un côté, des « hourras! » d'un autre, l'honorable membre obtint à la fin quelque attention. La faveur d'une grande partie de la Chambre, l'aspect captivant de l'intrus qui causait la lutte, la curiosité même, ramènent le calme; puis un profond silence suivit, et M. Salomons s'exprima en ces termes:

« Je n'aurais osé m'adresser à vous, M. le Président, ni à la Chambre, dans la position particulière dans laquelle je me trouve, sans l'appel spécial de l'honorable membre qui vient de s'asseoir. J'espère qu'on fera la part des circonstances où je me trouve, de la nouveauté de ma position, et de la responsabilité que je sens peser sur moi, à cause de la voie inusitée que j'ai cru devoir suivre, selon ma conscience, et je prie M. le Président, ainsi que la Chambre, de recevoir l'assurance que mon désir est d'éviter tout ce qui sentirait l'opiniâtreté ou la présomption. Envoyé ici par le vote d'un grand nombre de concitoyens, ayant justifié tous mes pouvoirs, accompli tous les actes requis par la loi, j'ai cru que j'aurais manqué à ma qualité

d'Anglais et de gentilhomme, si je n'eusse adopté la marche que je crois, pour moi, seule convenable, juste, et je me présente devant vous, dans cette enceinte, non pour défier, ni vous, M. le Président, ni la Chambre, mais pour défendre mes droits, mes priviléges, les droits et les priviléges de mes constituants. Après cela, qu'il me soit permis, M. le Président, de vous déclarer que, quelle que soit la décision de la Chambre, j'y obéirai, pourvu que j'y sois forcé, justement assez pour sentir que j'agis sous l'influence d'une action coërcitive. Je ne m'imposerai pas davantage à la Chambre, si ce n'est pour ajouter, que dans l'état douteux où se trouve la loi, telle que l'ont exposée les éminents légistes qui ont porté la parole, j'espère qu'on ne prendra aucune résolution finale, qu'on n'émettra aucun vote décisif, qui ait rapport à moi ou à mes constituants, sans qu'il me soit permis de m'adresser encore à la Chambre pour lui exposer, pour exposer aux yeux de la nation, ce qui est, selon moi, le devoir de la Chambre en cette occasion. La Chambre ne me refusera pas ce qu'aucune cour de justice ne refuse jamais au dernier des sujets du royaume, le droit de se faire entendre, avant que la décision finale lui soit annoncée. »

Ce discours si calme, si plein de raison, fut écouté avec la plus grande attention, et dans un silence qui contrastait étrangement avec le tumulte précédent; les dernières paroles furent suivies de hourras prolongés. L'effet fut magique. Au milieu de nombreuses marques d'approbation, Lord J. Russell compli-

menta le député de Greenwich sur la modération de son discours. Ce qui suivit dans le débat ne fut qu'une affaire de forme, et nous passons à la conclusion.

Le même soir, M. Salomons vota deux fois: sur une seconde motion pour l'ajournement, et sur la motion *originale* de lord J. Russell, qui fut emportée à la majorité de 150 voix. Là-dessus, le Président informa M. Salomons de la décision de la Chambre, et lui demanda de se retirer. M. Salomons demeurant, le Président ordonna au *sergeant-at-arms* de le faire sortir. Celui-ci avança, le toucha à l'épaule; sur quoi M. Salomons se leva, et se retira en dehors de la barre

Alors M. Osborne demanda si M. Salomons, qui avait occupé son siége, qui avait voté deux fois, qui avait parlé à la Chambre, serait poursuivi par le noble lord. Lord J. Russell pensait que si M. Salomons désirait être poursuivi, il trouverait bien quelqu'un pour le faire. En conséquence, on porta deux plaintes contre lui: l'une des deux fut plus tard retirée; l'autre fut portée devant le tribunal de la cour de l'Echiquier, le 9 Décembre 1851, par-devant M. le baron Martin et un jury spécial. M. le baron Martin suggéra la pensée que, comme le cas avait trait à des questions générales fort importantes, on pourrait le présenter sous forme de rapport, pour avoir l'opinion de toute la Cour; ce qui fut fait. La cause fut plaidée par un avocat en Janvier 1852, devant le Grand-Juge d'Angleterre, baron Pollock, M. le baron Parke, M. le baron Alderson, et M. le baron Martin. M. le sergent Channel et M. Mac Mamora étaient les demandeurs;

M. Fitz-Roy Kelly, M. Willy, M. Auguste Goldsmid défendaient M. Salomons. Parmi une infinité de détails, dans lesquels nous n'entrerons pas, on en vint au point principal, à savoir si les paroles: « foi de véritable chrétien » de la formule, étaient simplement des paroles d'affirmation solennelle, ou si elles avaient été introduites, par les auteurs de la formule, dans l'intention d'obtenir une déclaration positive de croyance chrétienne; si ces paroles, en un mot, appartenaient à la *substance*, ou à la *forme* du serment.

Les demandeurs soutenaient que le serment était un serment *chrétien*, et qu'il ne pouvait, en conséquence, être prêté que par un chrétien; ils soutenaient de plus que les paroles : « foi de véritable chrétien », ne pouvaient être supprimées, puisqu'elles formaient une partie essentielle et nécessaire du serment. Le défendeur répliqua: 1° que les paroles « foi de véritable chrétien » n'avaient pas été mises par la législature pour en faire une épreuve religieuse, mais dans un tout autre but; 2° qu'en conséquence, si la personne qui prêtait serment n'était pas chrétienne, non-seulement elle pouvait, mais encore elle devait prêter serment dans la forme qui engageait le plus sa conscience. On appuya avec force sur le cas célèbre d'Omichund et de Barker, au temps de Georges II, où l'on décida que les dépositions des témoins, professant la religion Gentoo, seraient admises comme témoignages valables, après le serment qu'ils auraient prononcé suivant les rites de leur foi, devant une commission de la Chancellerie. Dans le cas en question

le lord-chancelier avait établi qu'un infidèle, un païen, un idolâtre pouvait être appelé en témoignage, et que sa déposition, après serment prêté sous la forme reçue dans sa patrie, aurait pleine valeur en justice.

Mais, malgré cette doctrine exposée dans ce cas important et exactement semblable, la cour de l'Echiquier, à l'exception du baron Martin, établit la doctrine opposée, dans le cas de M. Salomons, prétendant que les paroles « foi de véritable chrétien » n'étaient point une simple forme, mais une partie essentielle du serment, de telle sorte, que, par un effet indirect, et nullement intentionnel de ces paroles, les sujets juifs de sa Majesté, quoiqu'ils pussent être légalement élus membres du Parlement, ne pouvaient ni y siéger, ni y voter.

Passons rapidement sur les derniers actes de la lutte. D'année en année, de 1848 à 1858, on présentait à la Chambre des Communes, et à la Chambre des Lords, des bills pour que les Juifs pussent siéger au Parlement, et, d'année en année, les bills étaient repoussés. Enfin, en 1858, on adopta deux ordonnances (chose étrange, ce fut par les efforts mêmes des torys) qui permirent aux Juifs d'arriver enfin au but de leurs persévérants efforts, celui d'une complète égalité avec tout autre sujet britannique. Par le premier de ces actes, on substituait une forme nouvelle au serment de renoncement, de suprématie et de fidélité qui *contient* toujours les paroles « foi de véritable chrétien; » tandis que le second acte reconnaissait au Parlement le pouvoir d'admettre, par résolution

spéciale, tout Juif qualifié pour cela, à siéger et à voter, après avoir prêté le serment de fidélité sous sa nouvelle forme, mais en retranchant les mots absurdes qui y sont conservés, comme un lambeau des temps passés. Ainsi se fit le compromis entre la sagesse et l'absurdité, qui s'unissent pour marcher, côte à côte, dans la voie anglaise du progrès. Dans la même session, la résolution spéciale, à laquelle le second acte autorisait le Parlement, fut en effet prise par la Chambre des Communes ; M. Salomons et d'autres Israélites furent admis à siéger dans le Parlement. Nous n'avons à ajouter que ce qui est encore peu connu, à ce qu'il semble, c'est que, la même année, fut passé un autre acte, consolidant les actes de renoncement, de fidélité et de suprématie, et autorisant les Juifs à supprimer, en quelque occasion que ce soit, ces paroles : « foi de véritable chrétien. »

Si nous en venons au nombre et à l'état des Juifs dans la Grande-Bretagne, au temps actuel, nous trouvons de grandes difficultés pour arriver à quelque certitude de statistique [1]. Cependant, on peut inférer, d'après certains relevés de recensements de synagogues, que le nombre des Juifs dans la Grande-Bretagne s'élève à 40,000 âmes, dont, peut-être, 25,000 à Londres, et le reste, dans les autres parties du Royaume-Uni. On en comptait 30,000 il y a quelques

[1] Nous supprimons ici quelques détails sur la situation religieuse des Juifs en Angleterre ; ce point sera traité dans l'article suivant, et n'offre pas, du reste, beaucoup d'intérêt pour des lecteurs non anglais. (*Note du Traducteur.*)

années; mais l'immigration a beaucoup augmenté ces dernières années, quoique depuis, un grand nombre d'entre eux aient aussi émigré en Amérique et en Californie. En considérant l'ensemble des choses, nous ne pensons pas qu'il y en ait 40,000; mais nous ne serions pas surpris qu'il y en ait plus de 30,000.

Il faut admettre de grandes inégalités de condition parmi les Juifs anglais, malgré leur activité générale et fort remarquable. Ces inégalités sont dues, sans aucun doute, à l'immigration, dont nous avons parlé, des Juifs pauvres d'Allemagne et de Pologne. On a fait un essai incomplet de classification parmi eux; en voici les résultats : Sur 25,000 Juifs, *classe supérieure*, 5,000; *classe moyenne*, 8,000; *classe inférieure*, 12,000. En 1853, ils avaient 41 synagogues reconnues et enregistrées, la règle étant que là où peuvent se réunir régulièrement, pour le culte, dix hommes adultes, on peut ériger une synagogue. Naturellement, depuis 1853, il a pu s'enregistrer beaucoup de synagogues nouvelles, entre autres, une à Birmingham, une à Edimbourg, et une à Glasgow.

Les carrières que suivent les Juifs sont très-variées. Il y a parmi eux des avocats, des médecins, des marchands de toutes les sortes, orfévres, horlogers, fabricants de cigares, tailleurs, cordonniers; en un mot, ils embrassent toute espèce de professions. Une chose curieuse, c'est que beaucoup de Juifs, surtout les Juifs polonais, se font vitriers. En dehors de leurs occupations commerciales, les Juifs se divisent encore en deux classes, connues sous le nom de *Sephardim* et

d'*Askenasim*. Les *Sephardim* sont les descendants des Juifs si civilisés d'Espagne et de Portugal, qui avaient fui devant l'Inquisition. Ils constituent une sorte d'aristocratie, et, comme toutes les aristocraties, ils ont leur histoire légendaire, qui, dans ce cas particulier, fait remonter leur origine jusqu'à la tribu de Juda, tribu qui formait l'aristocratie de la nation juive. Les *Askenasim* sont plus nombreux et plus entreprenants; ils viennent particulièrement de Pologne, d'Allemagne et de Hollande. Les Sephardim et les Askenasim se mêlent rarement, quoique dernièrement il y ait eu entre eux, à ce qu'on dit, un grand nombre de mariages. Mais ils constituent réellement des communautés, qu'on pourrait presque appeler des sectes séparées, dans l'enceinte même du Judaïsme, quoique les différences qui les séparent, soient surtout des différences d'habitudes sociales et de rituel, plutôt que de foi. Les Sephardim sont peut-être supérieurs par la culture; mais quelque distance qu'ils puissent observer entre eux et les Askenasim, ces différences disparaissent dans la synagogue, dans le cimetière, d'après ce principe, que tous les hommes sont égaux devant Dieu.

Enfin, si nous examinons le caractère général, et l'état des Juifs en Angleterre, nous ne pouvons nous empêcher d'être frappé de la force, de l'intensité de leurs affections de famille, de leur charité large et abondante, et en même temps, de leur amour sincère pour les sciences et les arts. Rien n'est plus rare que de trouver, parmi les Juifs, cette disposition à se servir de la religion comme d'un manteau, pour cacher

les intentions méchantes de la médisance, et pour attaquer, sous cet abri, la vie particulière et les droits d'autrui; jamais ils ne s'en servent comme d'un moyen d'antagonisme aux droits et aux intérêts d'autrui. Ce n'est pas indifférence de leur part; car il y a parmi eux de fervents observateurs de la loi et de la religion. Un certain large équilibre des facultés semble un trait caractéristique des Juifs, qui les éloigne également d'un enthousiasme fébrile et d'une calleuse insensibilité. Si leurs vertus se sont developpées, en grande partie, sous l'influence d'une lutte longue et persévérante, contre des difficultés accablantes mais surmontées, leurs défauts, de même, sont les résultats de l'oppression qui a pesé sur eux pendant des siècles. L'amour de l'argent, quoique fréquent chez eux, n'est nullement un caractère distinctif, universel. Au contraire, on pourrait les accuser plutôt d'une disposition aux dépenses extravagantes, et leur richesse vient plus de ce qu'ils s'adonnent constamment aux transactions commerciales, que d'une tendance à amasser, qu'on ne trouve guère chez les Juifs. Ils manquent peut-être de méthode, pour diriger leurs efforts intellectuels, ce qui peut venir de plusieurs causes: de leur position précaire dans les temps passés; du manque d'une éducation systématique et universitaire dont les privaient les ordonnances et les serments, et de l'influence des études talmudiques. Rappelons-nous cependant que le talmudiste Maimonides, et l'anti-talmudiste Spinoza, doivent être classés parmi les plus grands penseurs systématiques qu'ait produits le monde.

Il faut pourtant reconnaître qu'il y a chez les Juifs une certaine agitation, un besoin d'action, et, en quelques cas, une certaine incapacité de repos et de contemplation, dus, sans doute, à la constante nécessité qui leur était imposée, de se pourvoir contre les éventualités d'une vie soutenue uniquement par le commerce.

Beaucoup de jeunes hommes juifs ont maintenant reçu une éducation libérale, cultivé leurs talents, et professent, en général, des idées larges, en politique et en religion. En religion surtout, on peut bien dire qu'ils sont également éloignés des superstitions de leur secte, comme du désir de se charger du joug de toute autre secte. Il n'est pas, en effet, probable que des hommes, qui ont vu disparaître tant d'illusions relativement à leur foi, puissent être aveuglés par des erreurs dans lesquelles ils n'ont point été élevés. Ils applaudissent à la réponse du philosophe Mendelsohn à Lavater, quand celui-ci le pressait d'embrasser le christianisme: « Que penseriez-vous, disait Mendelsohn, d'un homme qui, voyant l'incendie se déclarer au rez-dechaussée, se sauverait au premier? »

Les Juifs, comme nous l'avons dit, se distinguent par leurs affections domestiques et l'attachement profond qui lie les parents et leurs enfants. Mais leur sphère d'affections est trop facilement restreinte. Il n'est pas rare de voir un colporteur juif être chez lui un modèle de toutes les vertus, dans ses rapports de père, de fils, d'ami, et au dehors devenir un être froid, dur, insensible. Les Juifs de la classe inférieure, quoi-

que se distinguant toujours par des aptitudes remarquables, sont en général sans aucune éducation. Mais les Juifs riches ont fait de généreux et nobles efforts, pour instruire et entretenir leurs frères pauvres. La prévoyance, et la charité des femmes juives riches, peuvent entrer en comparaison, nous osons l'affirmer, avec celles des femmes de toute autre confession, pour le dévoûment et la philanthropie. Il faut le dire même: la charité des Juifs, au point de vue économique, est excessive, et les Juifs les plus éclairés commencent à le reconnaître, et à comprendre qu'elle engendre dans l'esprit de leurs pauvres un sentiment de dépendance peu convenable. Il n'en est pas moins vrai que la charité envers les pauvres, et un esprit d'équité, sont les traits caractéristiques des Juifs. D'un autre côté, ils sont trop enclins à un esprit de détraction. Quoiqu'ils admirent toute action qui a quelque chose de brillant, d'héroïque, l'exemple des chrétiens ne leur a pas appris à croire que ce qui brille soit toujours de l'or pur. Capables d'actions nobles et désintéressées, et aimant à répéter le proverbe de « noblesse oblige, » ils sont lents à croire aux mobiles et aux actes désintéressés des autres, et ils aimeraient mieux détruire une bonne pendule, en la mettant en pièces, que de croire à l'excellence de cette pendule, par la marche seule des aiguilles. Quant à l'influence de la richesse sur le caractère, elle est la même chez eux que chez tout autre peuple. Il y a longtemps qu'Aristote a dit que « les riches sont outrageux, impudents, orgueilleux; voyant qu'on peut tout se procurer avec de l'argent, comme

ils ont de l'argent, ils croient avoir tout ce qui est excellent; ils sont efféminés, parce qu'ils ont tout ce qui est nécessaire pour satisfaire leurs convoitises; en général, ils ont les manières d'un fou, à qui tout réussit; ils font du mal, non pour faire du mal aux autres, mais pour les humilier; il en est ainsi, en partie, quant à leur incontinence. » Mais aucun de ces traits n'est plus spécialement applicable aux Juifs riches, qu'à tous les autres hommes, en possession de richesses.

Si les preuves manquaient aujourd'hui, de l'intolérance inhérente à toute théologie, qui attache le salut à une confession de foi particulière, on les trouverait dans ce grand fait, que les disciples de celui qui disait: « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font, » ont été, pendant une longue série de siècles, incapables de faire découler ce devoir de leur confession de foi, et qu'ils ont poursuivi, de la persécution la plus amère, la plus impitoyable, la plus diabolique même, ceux pour qui, dans son agonie, leur maître avait prié. Néanmoins, les souffrances mêmes des Juifs, pendant le moyen âge, et l'amélioration graduelle de leur position, due en partie aux qualités magnifiques de la race, et en partie à la diffusion des lumières, qui a prévalu sur l'esprit persécuteur de la religion chrétienne, ces traits-là donnent précisément à leur histoire son intérêt moral et dramatique.

Celui donc qui, avec les qualités nécessaires, entreprendrait d'exposer l'histoire des Juifs depuis l'ère chrétienne, sans partialité, dans toute sa plénitude et dans tout son intérêt pathétique; celui qui montre-

rait la grandeur des qualités morales de ce peuple, sa constance, son courage, son amour pour ses frères, son dévoûment à sa foi éclipsée par une civilisation supérieure, son énergique sentiment de la justice, son respect pour la loi, sa flexibilité, sa capacité pour les œuvres les plus nobles dans les sciences, dans les lettres et dans les arts; celui qui, avec des forces analogues à l'entreprise, montrerait en même temps les souffrances des Juifs, leur triomphe graduel de tous les obstacles, celui-là transmettrait son nom, sans aucun doute, à la plus lointaine postérité. Les pages imparfaites que nous venons de donner sur cette matière, ont pour but d'indiquer l'importance que nous attachons à ce sujet, bien plus qu'elles n'ont la prétention de se présenter comme une tentative pour entreprendre une pareille tâche.

LE JUDAÏSME MODERNE

Il y a quinze ans, nous avons eu l'occasion de signaler, à propos d'un ouvrage de M. D'Israëli, les singulières opinions de cet auteur sur les dons et les facultés de la race juive, et ses espérances exaltées sur le rôle futur de cette nation. Aujourd'hui, nous sommes moins que jamais disposé à partager ses vues, sans vouloir admettre davantage celles de M. Salvador sur le même sujet, quoique les appréciations de ce dernier soient fondées sur des connaissances plus sûres, restreintes dans de plus justes limites, et recommandées par un enthousiasme plus vrai. Cependant, il est impossible de nier que la race juive, outre l'inestimable bienfait dont elle a été pour nous l'intermédiaire, n'ait rendu des services signalés à l'humanité, et personne n'oserait ni ne voudrait prétendre que son rôle est terminé. C'est pourquoi nous désirons appeler encore une

fois sur cette matière l'attention de nos lecteurs, en évitant de toucher à la question de l'avenir d'Israël, au point de vue du surnaturel, et en laissant à d'autres le soin d'interpréter les prophéties de l'Ecriture. Dans les remarques que nous allons présenter, nous ne suivrons d'autre guide que les faits historiques et les lois de l'analogie. Traité sur ces bases, communes à la fois aux Juifs et aux Chrétiens, ce sujet est digne de la plus sérieuse attention, pour tous ceux du moins, et le nombre en est grand, qui connaissent peu les phénomènes intellectuels et moraux qui se manifestent actuellement chez les Israélites.

C'est, parmi nous, une opinion très-répandue, que rien n'est immuable comme l'âme d'un Juif; que rien n'est plus fermé au raisonnement, ni moins susceptible de progrès. Nous nous représentons les Juifs comme enveloppés dans des préjugés superstitieux, invariablement attachés à une foi traditionnelle, que maint Chrétien considère comme un châtiment mérité, basée en partie seulement sur leurs Ecritures, aussi opposée quelquefois à ces mêmes Ecritures qu'à la religion chrétienne, et devant rester sans aucun changement, jusqu'à ce qu'une main supérieure à celle de l'homme intervienne pour la modifier. Mais lorsqu'on va au fond des choses, on s'aperçoit bientôt qu'il n'en est pas ainsi. Cette foi, que nous croyons si immuable, nous la voyons partout, en ce moment, en état de fermentation. De nouvelles doctrines prennent racine, de nouvelles pratiques surgissent, de nouveaux points de contact avec d'autres croyances font naître de nouvelles aspira-

tions; on veut se rapprocher de ces croyances, ou du moins on veut établir de loyaux échanges de pensée entre les Juifs et leurs frères les Gentils. Tout cela n'a rien qui puisse étonner, si ce n'est nos préventions et nos préjugés. Il arrive ce qui devait arriver. C'est la vieille histoire de Phébus et Borée. Le manteau qu'on serrait autour de soi, d'autant plus fortement que le vent de la persécution était plus violent, s'ouvre maintenant, et tombe, sous l'influence plus douce du respect et de la sympathie. Le manteau tombe, même quelque chose de plus, et parfois aussi quelque chose de trop; mais n'anticipons pas.

Il n'arrive donc ici que ce qu'on pouvait raisonnablement attendre, et ce qui, en une certaine mesure, s'est déjà accompli, à des époques semblables, dans les annales d'Israël. Mais le fait, que nous signalons, acquiert un nouvel interêt, lorsqu'on se rappelle (tout en restant fidèle aux lois de l'analogie) qu'à ces époques de l'histoire, où apparaissaient les mêmes phénomènes moraux parmi les Juifs, leur influence agissait fortement sur les Gentils. Verrons-nous aujourd'hui une réaction semblable? Et si elle a lieu, quelle en sera la nature et la portée? Avant d'essayer de répondre à ces questions, jetons un coup d'œil rapide sur l'histoire du passé.

Le manteau dont nous venons de parler est le Talmud. Son autorité, considérée pendant longtemps comme divine par tous les Juifs, et maintenant encore par la plupart des Juifs orthodoxes, a perdu de sa puissance sur les plus éclairés et les plus intelligents

d'entre eux. Il fut un temps, où il eût été impossible de tenter aucun rapprochement à ce sujet, entre Juifs et Chrétiens. La date, l'origine même du Talmud, étaient des points sur lesquels il était impossible de s'entendre. Aujourd'hui, et depuis quelque temps déjà, il y a entente presque complète entre les Juifs éclairés et les savants chrétiens, sur les parties purement critiques de la question.

La Mishna, texte, centre et comme le noyau du Talmud, fut définitivement réduite à sa forme actuelle par Rabbi Jehuda « le saint, » vers la fin du deuxième siècle. On discute encore, si la rédaction écrite en a été faite au temps de la captivité de Babylone, ou si elle est due à l'école de Hillel, du commencement de l'ère chrétienne, ou plus tard encore, après la destruction de Jérusalem, aux docteurs de l'école de Tibériade. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que les traditions et les préceptes qu'elle contient sont en partie antérieurs à l'ère chrétienne, et ont été conservés dans la mémoire singulièrement tenace des docteurs chargés de les transmettre. La Guemara, ou commentaire de la Mishna, constitue le Talmud proprement dit, et a été composée à des époques diverses, depuis le commencement du troisième siècle au commencement du cinquième, date de l'achèvement du Talmud babylonien.

C'est quelque chose que d'être tombé d'accord sur tous ces points, quoique Chrétiens et Juifs diffèrent autant que jamais sur l'autorité à accorder au Talmud. Parmi les Juifs eux-mêmes, c'est un point sur lequel

les opinions varient, et qui est la source de maintes divisions; car il est évident qu'on peut admettre les conclusions que nous venons d'exposer, et mettre en question, ou nier même l'origine mosaïque de la tradition orale, (ce qui est l'ancienne opinion orthodoxe), tout en maintenant l'autorité du Talmud dans toute sa force, exactement comme le catholique romain soutient l'infaillibilité des dogmes et l'autorité irrécusable des décrets de l'Eglise, quelle que soit la date de leur promulgation. Mais un grand nombre de Juifs, et ce nombre va croissant, ont sur ce sujet des sentiments analogues à ceux des savants chrétiens. Tandis que ces derniers, ayant appris à répudier non-seulement l'horreur fanatique du moyen âge, mais encore le ridicule impitoyable des temps modernes, considèrent dans le Talmud, (en dehors des contradictions, des absurdités, des indécences et des immoralités), un trésor précieux de rapprochements, et un aide pour l'étude de l'Ancien Testament, les Juifs, de leur côté, ont appris à se servir du ton d'un panégyrique convenable et d'une raisonnable apologie. M. Bédarride reconnaît que le Talmud contient « de graves erreurs et des opinions blâmables, » outre « une infinité de choses qu'un homme éclairé et de bon sens ne peut accepter, » tandis que, d'autre part, il établit loyalement les droits de ce livre à l'admiration et au respect. Qui pourrait contester la justesse de ces remarques de M. Salvador: « Les docteurs chrétiens ont puisé dans le recueil compacte qui forme l'enseignement judaïque, dans l'expression de ses débats contradictoires, plusieurs

propositions malsonnantes, au point de vue de la stricte morale et de l'amour universel du prochain; ils y ont puisé une foule de raisonnements sans portée, de contes d'enfants, de pratiques dictées par le casuisme le plus étroit, le plus déplaisant, le plus ridicule. Mais, à vrai dire, je n'ai jamais compris qu'un grand déploiement de science fût nécessaire pour arriver à un pareil résultat. Au lieu de s'en tenir à la lettre, aux mots, et pour éviter un excès de partialité, je crois qu'il aurait suffi à ces docteurs de se reprendre aux idées, aux faits, de se replacer dans la réalité des événements. » (*Paris, Rome, Jérusalem*, vol. 1, p. 424.)

On sait que la Mishna a été comparée, par les anciens docteurs juifs, à une *haie* qui préservait la loi de Moïse de toute brèche, même involontaire. M. Salvador, employant la même figure, mais d'une manière différente, l'a comparée à un rempart, derrière lequel les Juifs, retranchés pendant des siècles, ont conservé intacte leur nationalité distincte, et protégé le germe de la religion, qui, dans l'avenir, devait se développer, grandir, et répandre son influence sur le monde. Tout le peuple juif, tous ceux du moins qui se trouvaient dans les limites de l'empire romain et de l'empire des Parthes, semble, d'un consentement unanime, s'être soumis à l'autorité de la Mishna et du Talmud. Les antiques sectes du temps de Josèphe avaient entièrement disparu, dans les dernières luttes de la nationalité juive, à moins qu'on ne dise que les Karaïtes, qui se trouvent en Orient, ne soient les derniers vestiges des Saducéens; et la doctrine des Pharisiens de l'école

de Hillel était devenue prédominante, parmi le peuple de la dispersion.

Dans les circonstances où se sont trouvés dès lors les Juifs, il était presque impossible qu'il sortît d'eux une impulsion vigoureuse, un développement considérable quelconque. Durant des siècles, ils n'eurent guère d'autre lot que la souffrance, en s'attachant avec une obstination passionnée à la foi de leurs pères, en abritant, contre la violence et les orages des persécutions le feu sacré dérobé à leur autel désolé. Et quelles persécutions! C'est une tache ineffaçable, pour l'Eglise chrétienne, d'avoir été l'instigatrice et l'agent infatigable des terribles souffrances qui assaillirent le peuple de l'ancienne alliance, de s'être constituée l'exécutrice de ces jugements, qu'ont prédit avec tant de douleur son chef divin et ses apôtres. Les Romains, quelque barbare qu'eût été leur vengeance, se contentèrent d'écraser la rébellion, de l'empêcher de renaître. Le zèle chrétien seul, rallumant la flamme des haines religieuses, en attisa constamment la violence, et sous l'empire, et pendant la longue durée du moyen âge. M. Bédarride a esquissé avec sentiment, avec dignité et avec loyauté, la partie de cette lamentable histoire qui concerne l'Europe occidentale; il a donné une forme concise et exacte à la fois, aux faits déjà rapportés par d'autres, (par Basnage surtout, que lui et M. Salvador apprécient hautement), et tout en signalant l'animosité particulière du clergé, il n'oublie pas de rendre justice aux papes qui, bien qu'avec des motifs plus ou moins intéressés, se sont entremis pour

protéger l'ancien peuple de Dieu, contre une rapacité sauvage et sans frein. Du reste, les Juifs furent également victimes des rois, des nobles et des évêques, exposés de plus, dans tous les temps, aux violences frénétiques de la populace, et parfois aux massacres systématiques des Croisés, des Pastoureaux, des Flagellants. M. Bédarride montre comment, d'un tel état de choses, de ces dangers incessants, de la nécessité de s'y soustraire, naquirent maints expédients, maintes pratiques commerciales qui facilitaient les transactions, (lettres de change, lettres de crédit), qui ont tant contribué au développement du commerce, et dont les Juifs, malgré les désavantages de leur position, recueillirent les principaux fruits. Ils retiraient, il est vrai, d'autre part, la haine et la diffamation, et, par-dessus, le titre d'usuriers; mais, comme le prouve l'auteur, ils ne le méritaient qu'en partie, et jamais plus que les Chrétiens, leurs contemporains, qui prêtaient aussi de l'argent. L'invention et la consolidation des principes du crédit commercial, et divers autres services de ce genre, vaudraient aux Juifs une place dans l'histoire de la civilisation moderne, place qui, certes, ne serait pas sans gloire; mais ils ont plus que ce service à rappeler; il ne forme qu'une partie secondaire de ce qu'ils ont fait pour le bien de la société.

La part qu'ils ont eue dans la renaissance des lettres, dans la culture des sciences, quoiqu'elle soit en général reconnue, ne l'a été encore qu'en partie. Leur supériorité, à cet égard, est due à la douceur avec laquelle les ont traités les Musulmans. C'est là

une page d'histoire que les Chrétiens doivent lire, la rougeur au front. Dans le temps même où ceux-ci se croyaient permis le mépris, l'injustice et la cruauté, pourvu qu'ils tombassent sur les Juifs, les sectateurs de Mahomet, qui eux aussi cependant regardaient les Juifs comme coupables envers la vérité révélée, s'étaient pourtant associés à eux pour la culture des sciences. Ce fut par des Juifs que furent traduits en arabe les ouvrages d'Aristote et ceux des autres grands génies de la Grèce; et ces trésors transportés par cette voie en Occident, y donnèrent naissance à la philosophie scholastique. Ce furent les Juifs qui firent renaître la médecine; leur science fut basée non-seulement sur l'enseignement des Grecs, mais encore sur les enseignements traditionnels du Talmud; et ces écoles de médecine furent à leur tour, comme chacun sait, le berceau des sciences physiques. La conduite généreuse des Abassides, en Orient, fut imitée par les conquérants maures de l'Espagne. Les Juifs de la Péninsule, d'une ancienne et noble race, qui prétendaient faire remonter leur premier établissement en Espagne à une époque antérieure à l'ère chrétienne, et qui se disaient, par conséquent, innocents de la mort du Christ (ce que les Espagnols, à une certaine époque, reconnaissaient avec joie), devinrent, dès le dixième siècle, les plus éminents professeurs, dans toutes les branches d'études libérales. M. Bédarride, pour cette partie de son ouvrage, a suivi ses savants compatriotes et coreligionnaires, MM. Franck et Munk, de l'Institut, dont les recherches, aidées de celles de quelques autres, de

M. Renan en particulier, sur le même sujet, ont jeté la lumière la plus vive qu'on ait jamais obtenue, sur la position éminente des Juifs dans l'Europe occidentale, durant les premiers siècles du moyen âge. Non-seulement le commerce de la Méditerranée était presque exclusivement entre leurs mains; mais ils acquirent une grande importance comme agents politiques, estimés et employés comme tels, par les princes et les hommes d'Etat, qui n'en étaient pas empêchés par les préjugés du clergé et la haine de la populace. Dans les lettres, non-seulement ils étaient les conservateurs et les intermédiaires de la science antique, les intermédiaires par lesquels la science arabe passa aux nations de l'Europe chrétienne; mais ils étaient les traducteurs universels, les éditeurs et les correspondants littéraires, par lesquels s'entretenait un commerce de pensées sur les affaires du monde. On ne peut pas leur refuser davantage une part considérable dans le développement positif des études, quoique leur rôle soit inférieur à celui qu'ont eu les Arabes, et que ceux-ci aient peu fait pour une science et une philosophie vraiment fécondes. Les écoles des Juifs, avec leur sœurs de France et d'Italie, surtout Montpellier et Salerne, du dixième au treizième siècle, avaient la prééminence, non-seulement en médecine, mais en mathématiques, en astronomie, en métaphysique et en grammaire. Elles ont laissé toute une littérature, dont le treizième siècle est l'époque la plus brillante, et qui comprend, entre autres, les œuvres poétiques, la philosophie morale et la critique sacrée. Et bien que ces

œuvres soient peu connues, et qu'elles demeureront probablement pour toujours dans l'oubli, elles ont amené néanmoins, d'une manière plus ou moins directe, les chefs-d'œuvre qui, plus tard, les ont surpassées.

Le plus célèbre des écrivains juifs de cette période est sans contredit Rabbi Moses-ben-Maïmon, plus connu sous le nom grec de Maïmonides. Dépouillée de sa merveilleuse légende, son histoire est bientôt rapportée. Né à Cordoue, l'an 1135, forcé par la persécution de fuir sa patrie, où, avec les siens, il avait pendant quelque temps fait profession d'Islamisme, il trouva un refuge en Afrique, puis en Egypte, à la cour de Saladin, qui le nomma son médecin, et qui lui accorda la sécurité et la liberté de conscience. Il paraît qu'il y passa le reste de ses jours, renommé par son talent médical, et révéré comme un grand philosophe par les Musulmans aussi bien que par son peuple. Mais il est surtout remarquable comme théologien, dans ses expositions de l'Ecriture; c'est sous ce rapport, que son influence a été la plus profonde et la plus durable. C'est à lui que nous devons rapporter toutes les impulsions, tous les mouvements qui ont, depuis lors, agité et modifié la pensée des Hébreux, toutes les révolutions qui ont amené les dernières phases et le développement progressif du Mosaïsme. Sans discuter l'autorité du Talmud, et tout en l'acceptant dans ses premiers ouvrages (sur la Mishna), tout en répétant et soutenant les plus extravagants récits sur son origine et sa nature, il enseigna cependant à ses

coreligionnaires, à appliquer les lois de la saine raison et d'une science éclairée à l'étude de la théologie et à l'interprétation des Ecritures. Il les conduisit sur une voie qui devait les placer enfin sous l'influence d'une lumière plus vive et d'une critique plus avancée. Comme philosophe, Maïmonides n'influa pas faiblement sur les grands docteurs scholastiques du treizième siècle, tandis que, par ses expositions de l'Ecriture, et ses harmonies de la raison et de la révélation, il a fait sentir son influence sur les savants chrétiens d'une époque plus rapprochée de nous. M. Bédarride se plaint, non sans raison, des éloges très-insuffisants, au point de vue de la simple équité, que lui accordent Scaliger et Casaubon: « *Maïmonides primus inter suos nugari desiit.* » Mais il aurait dû ajouter, que le premier de ces deux illustres savants a affirmé, que le « *More Nebouchim* (le principal ouvrage de Maïmonides) *non potest satis laudari*, » et que le second insiste plus spécialement encore sur la louange: *Quae sunt religionis religiose, philosophica philosophice, quae Thalmudica Thalmudice, quae divina divine tractat.* » Buxtorf, Pocock et d'autres moins illustres ont traduit en latin ses principaux ouvrages. Le plus remarquable, le « More Nebouchim » ou « Doctor Dubitantium » ne fut pas sans effet sur la théologie chrétienne protestante, tandis que, parmi ses coreligionnaires, il opéra, de son temps, non-seulement une considérable révolution de pensée, mais il a dissipé, défié une armée de préjugés (voyez, par exemple, le respect avec lequel il se hasarde de traiter le caractère et la doctrine morale de

J.-C.). Il alluma en même temps un flambeau durable, vers lequel se sont tournées instinctivement les plus grandes intelligences de la race juive, et d'où est sortie la flamme qui a souvent éclairé leur génie.

Ce ne fut pas sans lutte immédiate qu'on admit ce nouvel élément dans la théologie traditionnelle. L'enseignement de Maïmonides fut violemment condamné, immédiatement après sa mort, par les principaux Rabbins, à la tête desquels se trouvaient ceux du midi de la France. Ce ne fut que par les efforts du Rabbin Kimchi, homme supérieur par ses lumières, et de quelques autres généreux adhérents, qu'on accorda que le nouveau système de pensée libérale pouvait être admissible. Depuis lors « la lumière de l'Orient et de l'Occident, l'aigle de la Synagogue, le second Moïse, » a pris sa place légitime parmi les dignitaires spirituels de la nation, et, en effet, il était l'auteur de l'unique *Credo*, ou confession de foi généralement admise par les Juifs, et il y eut un pas de fait, bien imprévu peut-être, mais qu'on ne peut nier: à savoir, l'impossibilité de soutenir, sans inconséquence, l'ancien ascendant du Talmud.

Ce développement progressif de la pensée juive en Espagne, parfois interrompu par des persécutions sous les princes chrétiens et sous les princes maures, fut, à la fin, étouffé par la résolution fanatique de Ferdinand et d'Isabelle, d'extirper les Juifs de leurs Etats. Ce terrible décret d'expulsion fut, au premier moment, adouci par la politique humaine et éclairée du Portugal, qui reçut les exilés. Mais vingt ans plus tard,

les souverains de Portugal imitèrent ceux d'Espagne, et toute la péninsule hibérique rejeta alors ceux à qui elle était, en grande partie, redevable de sa civilisation et de sa prospérité, ceux qui avaient, sur ce sol ami, brillé d'une gloire à laquelle rien dans leur histoire ne se pouvait comparer, depuis la chute de Jérusalem. M. Bédarride a esquissé avec éloquence la triste et émouvante histoire de ces temps-là, dans laquelle se détache la grande figure d'Abarbanel, philosophe, savant, théologien, ministre d'état, cet homme qui, comme le Daniel de la captivité, intercède pour son peuple, souffre avec son peuple, mais avec peu de succès.

Nous ne nous arrêterons pas sur ce sujet, ni sur les souffrances des Juifs sous l'Inquisition, ni sur le système d'hypocrisie organisée qui en résulta, et par lequel, sous le nom de nouveaux Chrétiens, en partie soufferts tacitement, en partie cachés, ils demeurèrent en Espagne, en Portugal et en France, jusque dans la dernière partie du dix-huitième siècle. Nous avons lieu de croire que ce sujet sera plus amplement traité par le Doyen de St-Paul, et nous ne mettons pas en doute qu'on ne retrouve, dans sa nouvelle édition de l'histoire des Juifs, le savoir, la largeur de vues qui le distinguent. On dit que la partie de l'histoire qui a rapport au moyen âge a été beaucoup augmentée, et comme il s'est écoulé une trentaine d'années depuis l'apparition de l'ouvrage, nous sommes persuadé que les recherches récentes de l'auteur jetteront sur ce sujet une très-grande lumière.

Nous parlerons plutôt de la nouvelle ère d'influen-

ces qui s'ouvrit alors pour les Juifs dans l'Europe moderne. Les exilés d'Espagne et de Portugal, hommes d'éducation, d'élégance élevée et même de noble sang, se dispersèrent en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas, et cela à une époque du moyen âge où les esprits s'ouvraient à de nouvelles pensées, à de nouvelles vues, et portaient partout une nouvelle ardeur aux études. Leur arrivée fit autant pour la renaissance des lettres en ces lieux, que celle des Grecs de Constantinople à une époque presque correspondante; et l'intérêt pour les études ainsi excité, fut alimenté par la découverte de l'imprimerie, art où les Juifs se distinguèrent par leurs talents et leurs succès. La philosophie cabalistique, développée d'une manière remarquable vers le même temps, n'a pas été non plus sans conséquences utiles. Mais le plus pur de tous ces résultats fut le retour à l'étude des Ecritures et à la critique sacrée. Nous ne croyons pas que MM. Bédarride et Salvador aient surfait l'influence des Juifs dans la préparation de la Réforme. Elle a été reconnue alors des deux parts. Les hébraïsants, le fameux docteur Reuchlin et ses disciples en particulier, en ont été les précurseurs immédiats, et, en certains cas, les chefs de la réformation du seizième siècle. Puis, à mesure que la controverse s'engageait entre le catholicisme romain et la nouvelle doctrine, les Réformateurs tiraient leurs armes autant de l'Ancien Testament que du Nouveau. Ce fut même sur l'Ancien Testament que la plupart basèrent leurs demandes d'églises nationales, organisées sous la protection d'un gouvernement civil,

en opposition avec la puissance papale. Que l'esprit et le caractère du Judaïsme fussent, dans quelques-unes, portés trop loin, c'est ce que nous concédons volontiers; mais que cette influence fût salutaire à cette époque, on n'en peut douter, pas plus qu'on ne peut nier que les études juives et les professeurs juifs n'aient puissamment contribué au développement de la théologie protestante.

Pourquoi ne pouvons-nous ajouter que la Réforme, encouragée et aidée par eux, montra un esprit plus libéral envers ceux qui lui avaient été si utiles! Mais quelques améliorations qu'aient apportées les années en fait de justice et d'humanité, il faut reconnaître que le Protestantisme s'est montré longtemps aussi esclave des préjugés, aussi intolérant envers un Judaïsme consciencieux, que son adversaire plus conséquent; et le seizième et le dix-septième siècle même n'ont rien fait, excepté en Hollande, pour améliorer la condition des Hébreux. En Angleterre, le décret de bannissement prononcé contre eux en 1279 ne fut point rappelé; Cromwell lui-même ne put y réussir. En Allemagne, la dureté de Luther envers eux fut partagée par la population protestante en général. Evités par tous, persécutés par tous, soumis par les lois à de nombreuses incapacités civiles, ils formaient un corps distinct, sans amalgame possible, éloignés de l'œuvre du progrès commun, et par conséquent se renfermant dans leur dure enveloppe défensive traditionnelle, qui, si elle les préservait des coups extérieurs, empêchait aussi la sève de la pensée et de la

vie spirituelle de circuler à l'intérieur. Il n'y a donc rien ou très-peu à dire sur eux, dans la période qui s'est écoulée depuis lors, jusqu'au milieu du siècle dernier, soit quant à leur influence au dehors, soit quant à leur vie intellectuelle ou spirituelle au dedans. Il y eut peut-être un essai de communauté réformée en Hollande; mais cela n'eut pas de suite, et les seules différences qui existassent alors, en ce pays, comme partout ailleurs, chez ce peuple, étaient celles de Juifs espagnols ou de Juifs allemands, et ces différences ne portaient que sur quelques variétés dans le rituel, ou même seulement sur la prononciation de leur idiome.

La plus grande intelligence, ou peut-être l'unique grande intelligence parmi les Hébreux, durant tout cet intervalle, fut Spinosa. Poussé, par le système dur et absolu sous lequel il était né, à chercher un refuge pour ses besoins non satisfaits, il chercha dans la philosophie un remplacement pour la religion, et fut bientôt excommunié par les Rabbins d'Amsterdam, avec une haine rancuneuse qui en voulut même à sa vie. Si nous ne pouvons pas considérer ce grand génie comme un rejeton de l'arbre juif, nous devons cependant nous y arrêter, pour signaler l'importante influence qu'il a exercée et qu'il exerce encore sur la pensée moderne. Nul autre écrivain n'a autant agi sur Gœthe, Schleiermacher et d'autres esprits d'élite de l'Allemagne, et il ne serait pas difficile d'ajouter à ces noms d'autres noms presque aussi grands parmi les auteurs vivants. On pourrait même le considérer comme le père du rationalisme moderne, mais bien différent du scepti-

cisme léger et irréligieux de Voltaire. Le scepticisme de Spinosa est à la fois profond et religieux, et d'autant plus intéressant par cela même pour les âmes sérieuses et religieuses [1]. Cependant les circonstances mêmes qui l'ont formé doivent avertir les autres du vice particulier attaché à ses conclusions. Retranché de toute communion religieuse, il se posa à lui-même, comme la tâche de sa vie, le devoir de marcher seul, à la lumière de la raison, qu'il croyait être aussi la lumière de Dieu. Doué d'une âme aussi calme que puissante, habitué à dominer ses passions d'une manière étonnante, il s'adonna entièrement à la contemplation de l'Infini, avec une abnégation complète de toute vue égoïste ou mondaine; contemplation variée seulement par l'accomplissement paisible de quelques humbles devoirs et par les jouissances d'un esprit content et heureux. Ce n'est pas une petite preuve de l'influence du christianisme qu'un tel homme ait pu devenir presque Chrétien; et, s'il est arrivé à des conclusions qui

[1] Nous voudrions recommander à quelques-uns des auteurs qui ont excité récemment l'attention, par leurs spéculations sur les Écritures des Juifs, d'étudier le « *Tractatus theologico-politicus* » de Spinosa. Ils y trouveront tout ce qu'on peut dire de profond et d'étendu dans la pensée, dans la critique de ces sujets. Le titre du Traité en indique l'esprit et la matière, aussi bien qu'il manifeste l'âme de l'auteur. Il l'appelle un traité contenant certaines dissertations « quibus ostenditur libertatem philosophandi, non tantum salvâ pietate et reipublicæ pace posse concedi, sed eamdem nisi cum pace reipublicæ ipsâque pietate tolli non posse. » Ce fut Coleridge, à ce que nous croyons, qui fit cette remarque que, quant à la force et à l'exactitude de l'expression, le style latin de Spinosa est sans rival parmi les écrivains modernes.

anéantissent toute religion historique, cela ne peut troubler ceux qui sentent la valeur et la nécessité d'une base historique pour leur foi. Nous avons indiqué ailleurs combien d'erreurs il peut naître promptement d'une idée inexacte du surnaturel, et même d'une idée exacte par des applications inexactes. Que peut-on donc attendre d'un effort comme celui de Spinosa, pour déduire une théorie de l'Infini d'après ses propres conceptions intuitives, plus particulièrement dans les circonstances qui avaient si puissamment affecté et circonscrit la conception même qui a été son point de départ?

Le milieu du siècle dernier nous amène devant un autre nom bien différent de celui de Spinosa, et qui ne le cède qu'à celui de Maïmonides, pour le rang qu'il occupe dans les annales religieuses et littéraires des Juifs. Moses Mendelsohn, né à Dessau en 1729, fut dirigé de bonne heure par l'affection de Lessing et préparé par lui au grand rôle qu'il joua dans la création de la littérature allemande. Il unissait un beau génie à un caractère singulièrement aimable, doux et séduisant, ressemblant, en une certaine mesure, à son illustre petit-fils, et par cela même particulièrement propre à former le lien entre la race à laquelle il appartenait, et le monde distingué et chrétien qui l'avait adopté comme un concitoyen, et à être le conducteur qui transmettrait de l'un à l'autre les nobles influences de chacun. Voilà le rôle qu'il aimait, tandis que son cœur, son âme entière reculait devant les discussions de controverse. Lorsque, dans une occasion mémora-

cisme léger et irréligieux de Voltaire. … e ou d'ab-
de Spinosa est à la fois profond et rel… la face du
plus intéressant par cela même por… telle angoisse
et religieuses [1]. Cependant les ci… s lettres qui con-
l'ont formé doivent avertir le… en fut ébranlée et
lier attaché à ses conclus… L'esprit de candeur
communion religieuse, il … s ces lettres, le respect
la tâche de sa vie, le d… personne et le caractère du
mière de la raison, … ferme sur son terrain, ont fait
de Dieu. Doué d'… pour maintenir la communion entre
habitué à domir… Chrétiens que ne l'aurait fait sa con-
nante, il s'adr… la véritable place de Mendelsohn. C'est
l'Infini, ave… que de le considérer comme le grand ré-
égoïste o… de la Synagogue juive. Il n'a inventé aucune
par l'… nouvelle; à peine en a-t-il indiqué le chemin.
devo… commentaires sont considérés comme orthodoxes
he… substance, même par ses coreligionnaires de la
… vieille école. Ses autres ouvrages, y compris *la Jérusalem*, renferment peu d'innovations en fait de doctrine, rien qui constitue un réformateur; c'était plutôt une *defensio ad nationes* que des instructions adressées à son peuple. Cependant, le mouvement remarquable qui s'est produit dans la pensée juive, durant les cent dernières années, lui est dû en grande partie, peut-être complétement. Son exemple, ses efforts ont conduit ses frères à étudier les œuvres de génie des Gentils, à admettre les influences de la pensée moderne; et, d'autre part, aucun Juif n'a fait plus que Mendelsohn pour gagner la considération et le respect des savants, des philosophes et des hommes d'Etat chrétiens.

ˡifications bienfaisantes, qui commencèrent du temps de Mendelsohn, se précipitènt puissamment après sa mort, grâce ˡnement des temps modernes : la Ré- Une des premières mesures de ˡte fut d'accorder l'émancipation ˡitoyens aux Juifs du Midi de la ˡnd fut passée la période d'athéisme qui ˡ toute distinction religieuse, le vieil esprit ˡusivisme ne put plus reparaître. C'est la gloire ˡe Napoléon que, par sentiment de justice aussi bien que par sagacité, en reconstituant l'Eglise chrétienne, il ait placé les Juifs sur un pied digne de citoyens. En 1806, il résolut de réunir les députés librement élus de tous les Juifs de l'Empire, afin qu'après avoir fait une franche déclaration de leurs principes, quant à l'ordre public et à la société civile, il pût convenir avec eux des termes auxquels il les admettrait à tous les droits de citoyens. Faisant la part de tous les calculs d'égoïsme de chaque côté, il faut pourtant reconnaître que c'était un noble spectacle, digne de l'enthousiasme des historiens juifs qui inscrivirent ce fait, de voir un grand prince, demandant et acceptant ce qu'une ancienne et illustre race avait la permission de présenter pour la première fois, le déni formel et définitif des sentiments indignes qui lui avaient été imputés faussement pendant si longtemps. L'assemblée de Rabbins qu'avait convoquée Napoléon, et à laquelle, avec une prétention un peu déplacée, il donna le nom de Grand-Sanhédrin, comprenait non-seule-

ment les représentants reconnus des Juifs de l'empire français et du royaume d'Italie, avec les descendants des exilés espagnols et portugais, mais fut reconnue encore solennellement par les Synagogues de Hollande et d'Allemagne, par Francfort entre autres. Ce fut presque aussi véritablement un Concile général pour l'Eglise juive que celui de Nicée pour l'Eglise chrétienne. Quoique non formellement admis par le corps israélite comme engageant tous les Juifs, il fut reconnu avec confiance, au nom de tous, comme l'expression légitime de leur foi. Ces décisions n'abordent point la théologie proprement dite, mais elles arrêtent la doctrine des Juifs touchant la polygamie, le divorce, les mariages entre Juifs et Chrétiens, les devoirs envers les gouvernements et les individus non Israélites, le commerce, les professions et les prêts à intérêt. Le principe qui est à la base de ce règlement organique est celui-ci : Tous les règlements politiques de la loi de Moïse sont, par leur nature même, incidentels et temporaires; tout Juif consciencieux est tenu d'obéir aux lois et de contribuer au bien-être du peuple auquel il appartient dans le moment actuel, lui promettant pleine fidélité, et ne reconnaissant nul autre lien national. D'après ce mutuel consentement, les Juifs furent confirmés par Napoléon dans tous leurs droits de citoyens, avec quelques restrictions dont il est difficile de se rendre compte. Leur religion fut investie d'un caractère public et légal, et leurs arrangements ecclésiastiques placés sous le contrôle et la protection de l'Etat. Dès lors, plusieurs d'entre eux s'élevèrent à

des positions éminentes dans les services civils et militaires. Les priviléges ainsi accordés ne leur furent plus enlevés; au contraire, les quelques restrictions dont nous avons parlé disparurent sous la Restauration, et en 1830 le dernier signe d'égalité, encore en suspens, leur fut concédé: le salaire de leurs ministres fut mis à la charge de l'Etat. Dès lors, la religion juive a pris sa place à côté de l'Eglise protestante, comme une branche quasi-légitime de l'Eglise nationale de France.

Ce n'est pas seulement en France que s'est maintenue la législation de Napoléon. La Hollande et la Belgique n'ont jamais retiré ces priviléges une fois accordés, et si l'Italie les a enlevés pour un temps, le royaume de Sardaigne, entraînant avec lui toute l'Italie libérée, les leur a rendus. Dans tous ces pays, auxquels nous ajouterons l'Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique, sous le rapport civil du moins, les Juifs sont sur un pied complet d'égalité avec leurs concitoyens chrétiens.

L'œuvre d'émancipation, quoique plus lente et plus imparfaite, a aussi marché en Allemagne. Joseph II avait fait quelque chose dans ses Etats, même avant la Révolution française, et l'Allemagne du Nord a beaucoup avancé dans le même sens depuis cette époque. La guerre de l'indépendance contribua grandement à relever la condition des Juifs; plusieurs avaient servi dans les armées libératrices; d'autres, dans ces temps de troubles, faisant un habile usage des occasions qui se présentaient, réussirent à obtenir

des priviléges jusqu'alors refusés, à acquérir et à conserver des biens-fonds.

Le résultat naturel et nécessaire de tout cela fut la diminution, la disparition même des préjugés exclusifs qui séparaient les Juifs de leurs concitoyens dans ces contrées, et ces préjugés disparurent davantage là où l'émancipation était la plus complète. Les barrières qu'appuyait le rabbinisme, si fortes dans le siècle dernier, et fortifiées encore, à une certaine époque, sous l'influence du système que remettaient en vigueur les écoles de Bohême, de Hongrie et de Pologne, ont maintenant presque disparu en certains lieux, et partout perdent rapidement leur force restrictive. Les prétentions excessives des Rabbins et du Talmud, au respect et à l'obéissance, s'affaiblissent rapidement parmi les Juifs de l'Europe eivilisée, et des vues plus conformes à la raison et à leurs Ecritures prennent la place des vues qu'on qualifiait du nom d'orthodoxes.

Il est assez singulier qu'en France, où le mouvement libéral s'est le plus étendu, le changement apparent soit moins frappant. Les Synagogues françaises professent toujours extérieurement la vieille orthodoxie. Il n'y a nulle Synagogue réformée, nulle communion rivale, nulle division. Le sentiment de leur liberté politique, leur indépendance vis-à-vis de leurs Rabbins, semblent suffire aux Israélites français; ils se contentent de leur liberté de parole et de pensée, sans se soucier de mettre d'accord leurs formes extérieures avec ces pensées et cette liberté. Comme les catholi-

ques laïques du même pays, ils se contentent de tolérer les dogmes et les cérémonies de leur religion héréditaire, d'en sourire même, sans s'inquiéter de les changer, de sorte que, sous ces formes existantes, la foi des individus a atteint les extrémités parfois du latidunarisme. Le Juif français est surtout, avant tout, un Français. Ce peut être pour lui un point d'honneur de conserver la foi de ses pères; il en est fier, et en beaucoup de cas on aperçoit qu'il y est attaché; mais sa religion, en général, n'est qu'un déisme libéral et philosophique. La tolérance sans bornes dont se vantent les Français, quant aux diverses formes du culte, ne provient bien souvent que d'une égale indifférence pour toutes.

Il n'en est pas de même en Angleterre, où les distinctions sociales survivent aux autres, où les Juifs forment un corps à part, où les confessions diverses tiennent avec sérieux et précision aux différences qui les distinguent. Aussi les Juifs se sont-ils divisés : les uns ont senti le besoin d'un changement dans le vieux système traditionnel, et ont formé, il y a une vingtaine d'années, une Synagogue réformée. Ils reconnaissent l'Ecriture comme la règle suprême de leur doctrine et de leur culte, tout en conservant une déférence pour les traditions rabbiniques, qui semble peu compatible avec le premier principe. Ils adhèrent à l'ancien rituel dans leur culte; mais ils le revoient, l'abrégent, retranchant les parties en chaldéen, enlevant des Synagogues les emblêmes de deuil, changeant les heures du service divin, et assignant une place im-

portante à la prédication. Ils ont aussi introduit le rite de la confirmation pour la jeunesse, et ils y font participer les jeunes filles. Tels sont les principes qu'a fort bien exposés et défendus M. Marks, dans un volume prêché à la Synagogue de West-London. Divers sujets de morale et de doctrine sont traités dans ce livre avec un bon sens, un sentiment religieux plein de raison, qui n'est presque jamais en opposition avec les convictions du lecteur chrétien, quoiqu'il puisse lui paraître quelquefois insuffisant. Dans la communauté qui conserve l'ancienne orthodoxie, plusieurs membres, sinon l'ensemble, commencent à partager des vues plus éclairées sur l'autorité du Talmud. C'est avec plaisir que nous apprenons que les accusations d'hérésie qui avaient assailli la Synagogue réformée à son début, de la part de ses anciens coreligionnaires, de la part surtout du grand-rabbin Herschel, mort dernièrement, se répètent rarement, tandis qu'une plus grande cordialité s'établit entre les deux Synagogues, qu'on voit même des mariages et des rapports personnels entre les familles des ministres des deux parties.

Les Juifs de Hollande et de Belgique sont, quant aux doctrines et à la politique, dans une situation analogue à celle des Juifs de France; mais, malgré leur orthodoxie extérieure, ils manifestent encore moins le besoin de mettre d'accord leur culte avec leur doctrine, d'une manière logique et conséquente. C'est en Allemagne que nous devons chercher, comme pour toute chose, les systèmes de théologie les plus soi-

gneusement élaborés et les plus conséquents dans leur ensemble. Il existe, nous dit-on, plus de cinq partis religieux parmi les Juifs allemands, chacun ayant ses Synagogues, chacun étant organisé d'une manière distincte quant à l'administration ecclésiastique aussi bien que quant à la doctrine.

1° Les *Talmudistes orthodoxes*, qui adhèrent strictement à tous les préceptes de la tradition, quoique, d'autre part, ils manifestent les résultats de l'influence de Mendelsohn, « sage selon le monde, » soit par l'éducation des femmes, soit par une sphère d'études agrandie et élargie.

2° Les *nouveaux orthodoxes*, attachés également à l'ancien rituel, reconnaissant la valeur des traditions, mais en même temps aussi la légitimité des dissertations historiques sur son origine, admettant les modifications garanties par les résultats de leurs recherches. On dit que cette école se distingue par le savoir, la droiture d'intention; mais elle est nécessairement incertaine, vacillante et inconséquente dans ses conclusions.

3° Les *Juifs bibliques* prennent l'Ancien Testament pour unique guide, et ne se soumettent point aux ordonnances du Talmud; ils admettent de grandes réformes, et abrégent considérablement l'ancien livre de prières hébreu. Ils se rapprochent beaucoup des Juifs réformés d'Angleterre, mais s'en distinguent par une connaissance plus profonde de la Bible et de la littérature juive.

4° Les *Juifs vieux-réformés* s'attachent à la divine

autorité de l'Ancien Testament et tout spécialement du Pentateuque; mais ils se libèrent presque entièrement de tous les rites traditionnels, introduisent les prières en allemand dans les Synagogues, et considèrent les cérémonies, en général, sous un point de vue plus libéral.

5° Les *Juifs nouveaux-réformés* se sont organisés en 1845. On peut dire qu'ils ont porté jusqu'à leurs dernières conséquences les idées embrassées par les *vieux-réformés;* ils abandonnent davantage encore l'ancien rituel, rejettent entièrement la loi cérémonielle, non-seulement celle du Talmud, ce qui va de soi, mais celle du Pentateuque; ils mettent de côté les préceptes touchant les animaux impurs et même la circoncision; quelques-uns d'entre eux cependant continuent à la pratiquer.

Ce serait une tâche laborieuse, et où peu seraient tentés de nous suivre, d'entreprendre un examen minutieux des dogmes de ces différentes écoles. Plaçons seulement en contraste les principes des deux extrêmes, comme les représentent deux ouvrages allemands que nous avons sous les yeux. Chacun de ces ouvrages est très-caractéristique et précédé d'une introduction explicite et pleine d'instruction. Il est curieux de les comparer et de reconnaître dans l'Eglise chrétienne la contre-partie de chacun. Les premiers pleurent sur le bon vieux temps, où la Bible et le Talmud étaient tout pour le fidèle Israélite; ils admettent à regret les modifications que nécessitent les besoins actuels; ils maintiennent la divine autorité de la Mishna, quia

été, disent-ils, donnée originairement à Moïse, transmise oralement par les prophètes et les docteurs, jusqu'au temps où elle reçut une rédaction définitive; ils attendent la venue d'un Messie personnel, et, en même temps, prescrivent la sérieuse observance des formalités congrégationnelles, des rites, des cérémonies, des fêtes, des prières traditionnelles pour toute occasion. — Les seconds, non-seulement consentent à la disparition des choses vieilles qui sont passées, mais ils se réjouissent de ce changement. Du haut de l'élévation spirituelle où ils se croient parvenus, ils considèrent d'un œil de pitié les images visibles de l'ancienne foi, bonnes pour l'enfance, mais non pour l'homme fait. Ils cherchent à n'offrir à Dieu que le service raisonnable de la prière, de la gratitude et de l'obéissance; ils n'attendent pas un Messie, mais un temps messianique, un temps de savoir et de vertu universelles, et la mission du peuple juif sera d'en être le héraut et le promoteur.

Revenons maintenant avec plus de détails au Judaïsme français, non qu'il soit en lui-même plus digne d'examen (au contraire), mais parce qu'il occupe en Europe une place plus éminente, et parce qu'il indique, d'une manière plus définie, les fières espérances de l'avenir, qu'ont éveillées chez les Juifs les phénomènes actuels.

Le principal organe et controversiste des Israélites français est M. Salvador. Descendant d'une ancienne souche espagnole dont l'histoire et la noblesse réclament le respect, élevé parmi des Chrétiens, uni à des

Chrétiens par des liens de famille, M. Salvador a joui d'avantages qui pouvaient le dépouiller de préjugés, et lui préparer un public dans le monde littéraire, et il en a usé avec un succès remarquable. Son savoir étendu, ses grands talents, son caractère élevé, l'unité de son but, lui ont obtenu en France le respect général, et ses ouvrages, quoique marqués de particularités individuelles qu'il ne faut point attribuer au corps qu'il représente, sont regardés comme un titre de gloire par ses coreligionnaires, et peuvent être acceptés, après tout, comme la meilleure expression de leurs opinions actuelles et de leurs espérances pour l'avenir. Ses ouvrages, dont nous allons donner un abrégé sommaire, sont au nombre de quatre.

Dans son *Histoire des Institutions de Moïse*, il en vient à cette conclusion, que la religion de Moïse contient non-seulement le germe de toutes les religions qui peuvent justement réclamer une origine divine, mais qu'elle donne la forme la meilleure, la plus complète qui ait jamais paru. Outre que Moïse nous a révélé la nature vraie de Dieu et de ses rapports avec l'humanité, dissipant les ténèbres de l'Egypte et des autres systèmes païens, il nous a donné les principes les plus justes, les plus féconds, en politique, en législation, en science sociale et morale. Longtemps avant que le génie des Grecs et des Romains eût développé des résultats semblables, il avait allumé un flambeau d'une lumière plus éclatante et plus puissante, qui devait guider l'humanité dans tous ses efforts vers le progrès. Ceux qui voient de l'injustice et de l'étroi-

tesse dans ses lois, les ont ou mal comprises, ou mal interprétées. Quand on les considère sous leur vrai jour, non-seulement elles sont bonnes et équitables en elles-mêmes, mais éminemment favorables à la liberté et au progrès. Quoique Moïse lui-même ait pu voir que, dans l'avenir, des modifications supplémentaires y pourraient être apportées par des hommes éclairés de l'esprit de Dieu, législateurs et prophètes, toujours est-il que c'est dans l'élément mosaïque que réside la sève d'où naîtront des fruits durables. Ce système donnait ample prise au développement, posant seulement quelques vérités immuables. Jésus-Christ a erré et a été justement condamné; car, dans les détails essentiels, il s'est séparé de Moïse et de ses principes fondamentaux. La religion universelle devra seulement développer et mûrir les éléments simples donnés originairement.

Tels sont, avec le sommaire historique qui les précède, les principaux traits du premier ouvrage de M. Salvador, production de sa jeunesse, dont les deux parties, publiées en 1822 et en 1828, ont été un peu modifiées et augmentées dans l'édition actuelle. Nous ne nous y arrêterons pas longtemps, quoique, parmi nombre d'erreurs évidentes, il y ait des choses belles et frappantes. Mais, outre son rationalisme intrépide, il y a un vice essentiel dans sa manière d'atténuer les défauts de la loi mosaïque. Cette moralité imparfaite, cette étroitesse évidente, reconnue et excusée par M. Franck, ne peut s'expliquer d'une manière conséquente, nous en sommes persuadé, que par sa nature

typique, par son caractère qui éloignait, ou, pour ainsi dire, qui repoussait ce qui n'était pas lui, par ses accommodations nécessaires aux idées dominantes d'un temps barbare et d'un peuple à demi civilisé. M. Salvador ne rend pas justice non plus au développement progressif des idées morales et religieuses, opéré par les prophètes hébreux, et encore moins à la grandeur et à l'originalité de l'œuvre achevée par le génie grec et par le génie romain. Pour l'apprécier, ainsi que pour apprécier la nature des religions orientales, son savoir est ou était, au moment de la publication de cet ouvrage, manifestement insuffisant et en contraste peu avantageux avec celui du Dr Döllinger, qui termine la liste de nos autorités. Sa manière de considérer le jugement et la condamnation de Jésus-Christ a été combattue, sur la base même du code juif, par M. Dupin, en 1828, et de nouveau défendue par lui dans son second ouvrage. Cette controverse est aussi vaine que difficile à amener à une conclusion; car, même en acceptant celle de M. Salvador, nous devrions dire, comme Chrétiens, que le Judaïsme, à cette époque de crise, ne fit que se suicider, en trahissant son insuffisance en face du but qu'il devait atteindre. Les vues de M. Salvador sur Moïse, sur l'histoire que renferme l'Exode, sont encore plus frappées d'inconséquence. On peut douter qu'il accorde à Moïse une inspiration divine quelconque, à moins qu'il n'appelle inspiration une sorte d'*afflatus* d'un génie qui embrasse le monde. Il est évident, d'autre part, qu'il ne croit pas à ses miracles, et se contente de supposer qu'il a feint de les

accomplir, comme un expédient nécessaire pour agir sur le peuple qu'il dirigeait. Et voilà l'opinion qu'il nous donne du grand régénérateur moral de l'humanité! Il est curieux de voir qu'un Juif ait anticipé sur les opinions du Dr Colenso; car sans l'Exode, telle que nous la donne le Pentateuque, que devient l'origine divine du Judaïsme?

Le second ouvrage de M. Salvador, *Jésus-Christ et sa doctrine*, publié en 1838, est un de ceux que les Chrétiens ouvriront avec le plus de curiosité et d'intérêt, s'ils n'en sont pas détournés par la crainte de voir un tel sujet entre de telles mains [1]. En effet, cette crainte est légitime, quoique, à son point de vue, M. Salvador ait traité ce sujet avec toute la considération et toute la délicatesse possibles. En d'autres termes, il rend le plus juste hommage à la beauté, à la grandeur, au pathétique du caractère du Christ, à l'excellence incomparable de son caractère moral, et lui accorderait, à ce qu'il paraît, volontiers une grande place, la plus grande place même, parmi les prophètes hébreux, si Jésus-Christ n'avait pas demandé plus encore. Mais il se révolte vivement contre les prétentions du Christ ou de ceux qui les ont pour lui, et la réfutation de ces prétentions est l'objet de l'ouvrage dont nous parlons. Tout en accordant la vérité générale de l'histoire des Evangiles, il les soumet à une

[1] On a pu voir depuis, par l'ouvrage de M. Renan, que la personne et la doctrine de Jésus-Christ ne sont pas davantage à l'abri de la critique, et d'une critique hostile, entre les mains d'un Chrétien. (*Note du Traducteur.*)

perçante et ingénieuse analyse, non sans imputer aux Evangélistes et au Christ des motifs tout à fait opposés avec les vues qu'il énonce sur leur caractère en général. Le phénomène du Christianisme et du Christ, si merveilleux, même dans l'exposition de M. Salvador, il l'explique par deux causes : l'une *naturelle*, l'autre *surnaturelle*, si l'on peut appliquer ce dernier mot à aucune conception que se permette M. Salvador. Les raisons *naturelles* se trouvent dans les aspirations après une moralité plus élevée, après une sainteté personnelle, dont Jésus-Christ présente l'incarnation la plus pure; mais ces aspirations avaient déjà été développées dans la nation juive, spécialement parmi les Esséniens, en partie par l'enseignement des docteurs hébreux, en partie par la philosophie des autres nations, des Orientaux surtout, infiltrée dans l'âme des Juifs. Selon M. Salvador, il n'y a absolument rien de nouveau dans le code de morale et de dévotion que donne le Christianisme. On peut le prouver, d'une part, par les Apocryphes, les œuvres de Philon, et ces parties de la Mishna évidemment plus anciennes que le Nouveau Testament; d'autre part, on peut faire remonter à une source païenne et persane quelques doctrines théologiques et l'élément ascétique. Les *raisons surnaturelles* sont, en premier lieu, la nécessité d'un médium conciliateur, par lequel le monde des Gentils pût être amené à la religion juive. Il fallait d'abord, pour atteindre ce but, un compromis entre le Monothéisme et le Paganisme; ce compromis est le *Christianisme*, dont le merveilleux succès justifie la forme, dis-

pensation provisoire qui a ouvert les voies d'un avenir dont l'issue est encore voilée.

Avant de critiquer cette théorie, nous indiquerons les autres ouvrages de M. Salvador.

La *Domination romaine* est, à quelques égards, le plus estimable de tous. De nature presque entièrement historique, il présente un récit vigoureux et pittoresque des luttes des Juifs contre le pouvoir romain. On ne leur a jamais rendu complétement justice, soit à cause des préjugés chrétiens, soit à cause de la couleur communiquée à ses récits par le *traître* Josèphe; et cependant, l'héroïsme, le pur patriotisme alors déployés, égalent pour le moins tout ce que nous admirons de semblable dans les Machabées. L'auteur conduit son histoire jusqu'à la fin de la nationalité juive sous Adrien, après la défaite du guerrier prophète Barcochebas, et jusqu'au développement final de la Mishna, dans l'école de Rabbi Akiba. L'auteur considère la Mishna comme l'une des formes qui, avec le Christianisme, ont bifurqué la souche juive, forme, selon M. Salvador, inférieure à quelques égards à sa rivale, et demandant comme elle une révision. Mais comme elle s'attache cependant d'une manière déterminée, étrangère à tout compromis, aux grands principes fondamentaux du système de Moïse, elle est destinée à introduire la religion dans la dernière évolution qui embrassera l'humanité tout entière.

Vient enfin l'ouvrage récemment publié : *Paris, Rome et Jérusalem*, dans lequel l'auteur inscrit ce qu'il croit le verdict de l'histoire, ou plutôt l'expérience de

« l'humanité, relativement à toutes les religions qui sont « nées de la souche *scripturaire*, et où il nous montre « l'avenir qui nous attend. Toutes les formes des croyan- « ces qui existent ou qui s'attardent encore dans le « monde civilisé, ont été éprouvées et ont été trouvées « insuffisantes. Un système de croyance nouveau, plus « ample, doit surgir des éléments originels de la Révé- « lation. Le Christianisme sous sa triple forme : le ca- « tholicisme, l'orthodoxie d'Orient, le protestantisme ; « —le Mahométisme, utile en ce qu'il a amené au mo- « nothéisme les païens sauvages de l'Orient ; — enfin, « le Judaïsme lui-même, son développement actuel pro- « voqué par les prophètes et les rabbins, ont tous une « portion de vérité, grande, prépondérante, mais, en « même temps, ont tous renfermé, dès le début, un élé- « ment de mensonge et de faiblesse, et maintenant ils « ne peuvent plus se soutenir. La Révolution française, « en sonnant le glas funèbre du moyen âge et de l'ordre « politique qui s'est écroulé par elle, a été le commence- « ment de l'ère nouvelle, qui, en raison du rapport in- « dissoluble entre la politique et la religion, doit ame- « ner aussi une révolution religieuse.

« La nation juive sera le prédicateur et le gar- « dien de cette foi de l'avenir, elle, l'ancienne na- « tion sainte, qui a été confesseur et martyre, et « dont, pendant des siècles de persécution et de mé- « pris, la devise a été : « J'attends. » L'épreuve a été « longue et terrible, adoucie cependant par quelques « rayons fortifiants et consolateurs, qui pénétraient, de « siècle en siècle, à travers l'épaisse obscurité. Ce fut,

« en premier lieu, la naissance du Mahométisme qui ar-
« rêta, et défit en certains cas l'œuvre du grand persé-
« cuteur, l'Eglise chrétienne. Puis le schisme entre l'O-
« rient et l'Occident; puis la Réformation, et, de nos
« jours enfin, la Révolution française, qui se proclama
« elle-même le commencement de la fin. Mais toutes
« les nations de la terre se tourneront vers la souche
« primitive, vers la dépositaire de la vérité primitive,
« et Jérusalem sera la cité sainte du monde, le centre
« religieux de toutes les nations. Déjà tout le monde
« est obligé de reconnaître l'importance de la Terre-
« Sainte. Déjà la question d'Orient prend une gravité
« qui emporte toutes les autres. Le pays et la ville qui
« forment le rendez-vous naturel de l'Asie et de l'Eu-
« rope, réclameront la dignité prédite par les pro-
« phètes; et toute l'humanité, reconnaissant, dans leur
« étendue, les vérités qu'elle ne possède maintenant
« qu'en partie et que chacun devra contribuer encore à
« consolider, trouvera son sanctuaire dans Sion, et
« son guide spirituel dans Moïse. »

Ce que doit être cette religion éclectique, M. Salvador ne l'explique pas; nous supposons même qu'il se déclarerait incompétent. Nous ne voyons guère dans ses vues qu'un déisme négatif et désolant, bien inférieur au Judaïsme spiritualisé de la Synagogue allemande réformée. Dans cette esquisse anticipée d'une régénération politique et sociale, dans ce compromis doctrinaire, nous ne savons où découvrir ce qu'on pourrait appeler proprement une religion. Il serait aisé d'exposer au ridicule ces visions si hautes et en

même temps si peu solides, qui ne pouvaient naître que dans un cerveau à la fois juif et français. Pour un Français qui n'est pas Juif, cet éloge enthousiaste des ordonnances mosaïques, qui doivent donner naissance à tout ce que la philosophie la plus éclairée peut imaginer, ce n'est qu'une simple infatuation; pour un Juif qui n'est pas Français, cette assimilation des prophéties les plus élevées d'Esaïe, au refrain de : « Partant pour la Syrie, » cette manière de considérer Israël retournant au pays de ses pères, comme une expédition des chasseurs de Vincennes et des navigateurs de M. Lesseps, doit paraître aussi profane que grotesque. Cependant, quelque tenté que nous puissions être d'écarter avec un sourire un livre rempli de telles extravagances, et de plus injurieuses encore, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, en même temps, qu'il y a là des choses qui sont le produit naturel et vrai d'une âme sérieuse et réfléchie. Un ouvrage qui a mérité les critiques attentives et respectueuses d'hommes aussi distingués et aussi éminents que MM. Renan, Sylvestre de Sacy et Secrétan, n'est pas indigne d'une grave attention, et ce qui ajoute à son importance, c'est qu'on y trouve, sous une forme définie, les espérances vagues qui règnent parmi les Juifs les plus sérieux.

Y a-t-il quelque fondement pour de telles espérances? Est-il probable que nous voyions se reproduire les faits qui, dans le passé, se sont manifestés dans des circonstances analogues? Les influences juives s'exerceront-elles encore sur l'esprit de l'Europe ac-

tuelle? Les manifestations extérieures se ressemblent: esprit de tolérance indulgente d'un côté, plus d'abandon de l'autre, et cette double manifestation a atteint un degré plus élevé que jamais. Y aura-t-il encore réaction sur la chrétienté?

En répondant par la négative, en en donnant les raisons, nous continuons de nous tenir en dehors de tout terrain prophétique; et tout en ayant la conscience que nos convictions reposent sur des bases chrétiennes, nous ne mettrons en avant que des considérations qui auront un poids égal aux yeux des disciples d'une foi étrangère et aux nôtres.

Remarquons d'abord que, lorsque les influences juives se sont autrefois fait sentir, ce n'était point en conséquence d'aucune manifestation remarquable d'un génie original, ou de facultés particulières à la race hébraïque, mais simplement parce que du milieu d'elle nous parvenait quelque trésor nouveau de connaissance jusqu'alors renfermé dans son sein. Ce fut, en premier lieu, comme les adorateurs d'un Dieu unique; puis ensuite comme les possesseurs d'une instruction traditionnelle inaccessible à tout autre; ce fut comme héritiers d'une culture supérieure, comme maîtres de diverses langues, et, de plus, comme voyageurs, comme cosmopolites, comme citoyens de tous les pays, que les Juifs rendirent de si grands services à l'antiquité, et à nos ancêtres dans le moyen âge. A tous ces égards, leur supériorité est passée maintenant. Il n'y a rien, plus rien absolument en quoi ils aient quelque avantage sur les Chrétiens. Ils peuvent prendre place, il

est vrai, à côté des autres peuples comme ouvriers dans le grand champ de la science, mais ils n'ont rien à communiquer qui leur soit particulier, et c'est une pure imagination de croire qu'ils aient, en une branche quelconque de la science, des capacités supérieures à celles de leurs voisins.

Mais dans la religion, qui est le point principal en question, ne peuvent-ils exercer une réaction notable sur les Chrétiens? Nous répondrons que, autant que la croyance de la chrétienté est dans un état de fluctuation et de réforme, la tendance est, sans aucun doute, dans un sens opposé à l'élément juif qui s'y est ajouté jusqu'à présent. M. Salvador remarque, il est vrai, qu'un caractère du protestantisme, qui réveille ses espérances dans le sens judaïque, c'est que, contrairement à l'Eglise romaine, le protestantisme juge Jésus-Christ, le juge d'un point de vue juif, avec la pierre de touche des Ecritures juives, leur accordant ainsi une sorte d'autorité antérieure. Nous ne nions point la vérité qui se trouve dans cette remarque. Mais si l'Eglise protestante découvre qu'elle s'est trompée en cela? si elle apprend à baser sa foi, avec une logique plus réelle, sur une base entièrement indépendante des idées juives? si elle reçoit et vénère les Ecritures à cause du Christ, et non le Christianisme à cause du Judaïsme, en revenant aux principes sur lesquels saint Paul a établi les Eglises des Gentils, et dont on s'est trop éloigné depuis les temps les plus anciens? Voilà pourtant où l'on en est évidemment chez nous et au dehors, au moins autant que le mouvement pénètre

dans l'Eglise. La critique s'occupe avec anxiété de l'Ancien Testament, et nous avertit de corriger nos idées d'autorité plénière, d'autorité pour chacun des *mots* du texte. M. Salvador sait bien lui-même ce qu'on peut dire sur la nature composite, l'incertitude de la date et des auteurs mêmes du Pentateuque; et, chose étrange! il ne recule pas devant le résultat; ou, chose étrange plutôt, connaissant tout cela, il insiste sur les droits prédominants du Pentateuque à un respect spécial et exceptionnel. Nous lui demandons, car nous nous attendons à trouver en lui candeur et franchise en face d'arguments vrais, comment cela se peut-il faire? C'est ici que sa théorie nous semble s'écrouler, trahissant sa faiblesse fondamentale. En même temps, nous n'avons aucun doute sur l'issue du procès qui s'instruit. Sous le scalpel du système de la critique, l'Ancien Testament prendra un aspect plus vrai et plus profitable. Non-seulement nous corrigeons ce qui, en lui, a déteint sur le Christianisme, mais nous obtenons une connaissance meilleure de sa signification réelle, de l'esprit, des circonstances, des intentions de ses auteurs humains. Les savants juifs prendront une part, sans aucun doute, à ce travail; ils doivent y prendre une part très-importante; ils y arriveront avec des préjugés à eux, mais avec des préjugés différents des nôtres, et qui leur serviront de contre-poids.

M. Salvador a peu fait lui-même, sous ce rapport, dans ses *Institutions de Moïse*, quoique son exposition et son analyse du Cantique des Cantiques, qui se trouve dans son ouvrage, soient dignes de quelque atten-

tion. Mais d'autres rendent déjà d'utiles services, et l'on peut beaucoup attendre de l'Allemagne, quand les Juifs de ce pays tourneront leurs belles capacités, prodiguées maintenant sur la littérature du moyen âge, vers l'explication de l'Ecriture et les rapprochements qui la peuvent faire comprendre. Nous sommes bien aise de signaler à cette occasion notre compatriote adoptif, le D[r] Kalish, dont les commentaires sur le Pentateuque se publient maintenant (la Genèse et l'Exode ont déjà paru). On trouve réunis dans le D[r] Kalish une grande partie du bon sens et des connaissances étendues d'un Anglais, avec le savoir et les dons critiques des Allemands; il nous donne un commentaire d'une valeur particulière, candide et indépendant dans la recherche de la vérité, rédigé avec beaucoup de soin et de travail. Nous pourrions lui reprocher peut-être trop de diffusion, trop de digressions, trop de préoccupations pour tirer des leçons spirituelles et morales de l'Ancien Testament, leçons qui ne se peuvent découvrir, nous en sommes convaincu, que sous un reflet de la lumière chrétienne.

Nous avons déjà indiqué les tendances des Eglises chrétiennes, dont tous les mouvements tendent, non vers le Judaïsme, mais vers ce qui en est le plus complétement l'opposé. Même les rationalistes du jour reconnaissent, dans la personne du Christ, tout au moins l'idéal le plus élevé qui ait jamais été montré à la terre, l'idéal de l'homme parfait, en rapport avec son Créateur et avec ses semblables. Comme interprète de cette forme de croyance, nous ne pourrions mieux

choisir que M. Renan, qui, par ses goûts et ses études spéciales, semblerait plus disposé à suivre les formes de pensée des Hébreux; cependant, M. Renan a déclaré hautement que les espérances de M. Salvador étaient sans fondement, et il donne son complet assentiment à la suprématie du Christianisme sous le rapport éthique.

Qu'on nous permette ici une remarque sur la théorie de M. Salvador, quant au développement et à l'origine de la foi chrétienne. Il la considère comme le produit des idées juives et de la philosophie mystique de l'Orient réunies, comme un compromis, ainsi qu'il aime à s'exprimer, entre le mosaïsme et le polythéisme, comme une *résultante*, ainsi qu'il le dit ailleurs, des forces agissant *ab extra* sur l'Eglise juive, combinée avec le mouvement qui lui a été originairement imprimé, tandis que, relativement aux doctrines morales, il affirme que le Christianisme ne prescrit rien qu'on ne trouve dans les écrits d'une date antérieure. Sans faire appel à des arguments plus élevés, nous croyons répondre suffisamment à cette théorie, en demandant comment il se fait que le produit d'éléments si hétérogènes et si discordants, soit si simple et si harmonique? comment un compromis est-il si inflexible? comment la résultante de forces incertaines et intermittentes se trouve-t-elle si définie, si ferme, si arrêtée? Et quant à la morale chrétienne, anticipée en partie par les Apocryphes, par Philon et la Mishna (et ajoutons presque égalée, en quelques parties, par Platon et par d'autres philosophes), qu'est-elle, sinon

la vérité complète dans cet ordre de choses? Qu'est-ce que ces anticipations, sinon des témoignages de l'autorité universelle et permanente de ce système qui, seul, a réussi à combiner ces éléments, et, seul, les a conservés dans leur pureté? Qu'est-ce, sinon une marque, supérieure à toute autre, de la vérité? Incorporer et assimiler toutes les portions fragmentaires de la vérité, la rendre harmonique et applicable plus qu'elle ne l'a jamais été, lui donner le lien, les motifs puissants qui peuvent seuls en faire un tout, et la mettre à la portée pratique de tous, n'est-ce pas en effet la vérité complète? Tout cela, le Christianisme l'a fait, et c'est en ceci que consiste la preuve intellectuelle de sa divinité. Nous ne demanderons nulle autre pierre de touche pour apprécier la valeur réelle du Nouveau Testament, que de le comparer avec la Mishna, comme le demande M. Salvador, qui définit ces deux livres comme deux branches rivales sortant du système juif. Nous ne craignons pas qu'on prenne l'une pour l'autre, lorsqu'on voudra désigner lequel est le rejeton vivant, lequel s'est développé par la vigueur de sa sève, lequel a été nourri par les influences des Cieux.

Mais quelle que soit la certitude de nos conclusions relativement à la religion chrétienne, nous n'avons plus la même confiance, quand il s'agit de théologie chrétienne. La théologie, ou une doctrine réduite en système, est une chose nécessairement variable, demandant ou admettant des variations, suivant le savoir ou la capacité des hommes qui la résument. Il

serait présomptueux, à toute époque, de croire qu'on a élaboré la forme la plus parfaite, la forme définitive sous laquelle doit se concevoir la vérité religieuse. Et d'autre part, il y aurait de la lâcheté à abdiquer son jugement en faveur d'une époque quelconque qui a précédé, quelque vénérable et quelque digne de respect qu'elle puisse être. Nous ne nions pas que la théologie chrétienne ne requière maintenant quelques modifications, et il se peut même que les protestations et les critiques des Juifs rendent un utile service dans le cours de ces modifications, que ces critiques aident à apercevoir les idées, les formes de pensée erronées, qui se sont glissées inaperçues du milieu païen environnant, dans les premiers âges de l'Eglise.

Nous avons passé légèrement sur la revue que fait M. Salvador de ces éléments de faiblesse et de vétusté, qu'il aperçoit dans toutes les formes de religion existantes. Ses observations sur l'Eglise catholique romaine, sur l'Eglise d'Orient, sur le Mahométisme, sur le Judaïsme rabbinique lui-même, seraient en grande partie signées sans doute par les lecteurs protestants. De la même manière, ses observations sur le Protestantisme seraient probablement fort approuvées par le Dr Döllinger, et quoiqu'elles soient peu importantes en elles-mêmes, et qu'elles procèdent beaucoup moins d'une connaissance personnelle, elles sont cependant dignes de notre attention. Nous avons déjà montré qu'un défaut du système protestant, qui donne au Judaïsme un avantage dans l'attaque, c'est la manière dont s'opèrent les réformes. Les accusa-

tions qui restent reviennent à peu près à ceci : Le Protestantisme fixe ses regards et dirige ses efforts exclusivement vers une reproduction ou une perpétuation d'une époque passée, des âges primitifs de l'Eglise, oubliant « que Dieu est inépuisable, » et que, en se restreignant elle-même aux idées de l'Eglise apostolique, non-seulement l'Eglise protestante se limite dans les choses spirituelles, mais se sépare de la tendance caractéristique du siècle présent, vers le progrès politique, social et matériel. Nous croyons que ces observations renferment une grande vérité, et quoique, par une heureuse inconséquence, l'Eglise protestante ne se sépare pas, dans la pratique, de l'esprit de progrès, cependant les formes existantes de sa théologie tendent, à quelques égards, à arrêter le clergé et à lui aliéner les sympathies des laïques, dans toutes les sphères d'activité. Il est nécessaire que le Protestantisme en vienne à des vues plus larges, plus sympathiques avec les devoirs sociaux et les perspectives de l'humanité sur la terre, et nous nous réjouissons de voir qu'il s'y avance incontestablement. Quoique un tel changement puisse demander quelque modification des dogmes formulés, et une adhésion plus libre aux dogmes en général, il n'y a heureusement aucun antagonisme entre cet esprit plus favorable, et les véritables enseignements du Christianisme. Il sera nécessaire, il est vrai, d'accorder que les idées et les buts de l'Eglise apostolique étaient eux-mêmes, à quelque degré, temporaires et provisoires, adaptés aux circonstances d'une communauté naissante et dans

l'enfance; mais il n'y a nulle opposition entre l'entreprise pleine d'espérance, qui cherche à soumettre la terre et à développer, au plus haut degré, les dons temporels de Dieu, et cette voix solennelle et tendre qui, adressée primitivement « aux cœurs fatigués et chargés, » pénétrant dans chaque homme les profondeurs secrètes de la conscience, indique aussi le lien le plus vrai de la fraternité entre homme et homme, et ne déprécie les bénédictions de la vie présente, qu'autant qu'elles obscurcissent ou empêchent d'arriver, les bénédictions infiniment supérieures d'une autre vie.

A quelques autres égards encore, nous croyons que M. Salvador est un vrai prophète, quoique nous ne voyions pas très-bien quelle est la part du Judaïsme dans les perspectives qu'il entr'ouvre. Il signale l'alliance cordiale qui s'est établie entre des puissances et des gouvernements de foi différente, catholiques-romains, protestants, orthodoxes d'Orient, mahométans, païens même, alliances formées non dans un but égoïste et dynastique, mais dans des buts moraux et poursuivis en commun. Il observe avec justesse combien tout ceci prouve qu'il est possible, qu'il est nécessaire de s'unir sur un principe supérieur à toute dénomination, indépendant de toute dénomination. Nous adhérons de cœur à ses conclusions. Avec lui, nous saluons l'aurore du jour, où peuples et gouvernements agiront envers leurs sujets, sans aucun égard aux différences de religion; dans laquelle les lois seront basées ouvertement sur les axiomes fondamentaux de la

raison et de la conscience, exécutées et appliquées de même; dans laquelle un article tel que celui de la Constitution anglaise : « Le Christianisme fait partie de la loi du pays, » sera l'expression d'une juste confiance dans l'harmonie qui subsistera entre les exigences de la raison et du bien public, et les préceptes d'une religion qui vient de Dieu. Mais, en tout ceci, nous voyons peu l'influence du Judaïsme, moins encore la perspective d'un retour à une loi mosaïque universelle. Nous sommes plutôt convaincu que le mouvement dont les Juifs français manifestent maintenant une phase si remarquable, fait partie d'un mouvement plus général, qui s'avance vers un état de choses que le Christianisme présidera et contrôlera toujours. Nous sommes convaincu que, plus les Juifs seront admis, comme en France, à la complète égalité avec leurs concitoyens, égalité sociale aussi bien que politique, plus disparaîtront les obstacles qui retardent ce mouvement; que le Judaïsme et le Rabbinisme tendront à devenir des choses passées, absorbées dans la religion plus vaste de l'avenir.




3 2044 005 007 984
THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.
WIDENER
SEP 1 0 1992
BOOK DUE
WIDENER
1996
CANCELLED

